École d'**architecture**
de la **ville** & des **territoires**
à Marne-la-Vallée

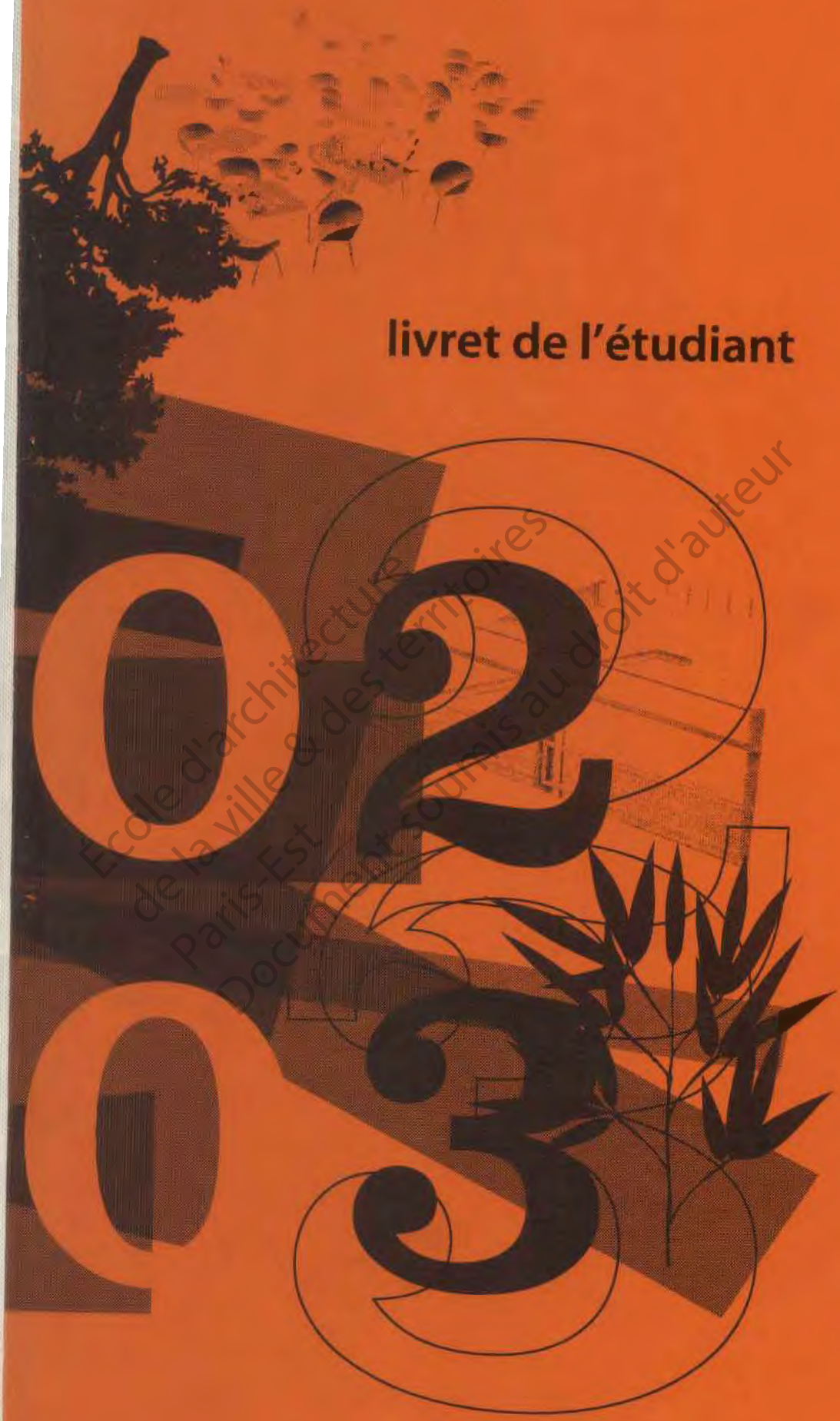

livret de l'étudiant

02 03

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Livret de l'étudiant 2002 / 2003

L'école d'architecture de la ville & des territoires 3

L'équipe administrative 6

Organisation institutionnelle de l'école 7

L'organisation des études d'architecture 8

Le module comme unité de compte 9

Grille pédagogique 11

Contrôle des connaissances, principes de fonctionnement des études 12

Accès aux études d'architecture 13

Passerelles et échanges internationaux 14

École mode d'emploi 15

Les enseignants, leurs enseignements 16

Emploi du temps 18

Les cours de première année 21

Les cours de deuxième année 37

Les cours de troisième année 55

Les cours de quatrième année 75

Les cours de cinquième année 93

Les cours de sixième année 103

Le diplôme 108

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

L'école d'architecture de la ville & des territoires

La mutation des villes et des paysages dépend des faits multiples et complexes qui ont laissé sur le chemin le grand dessein des architectes et leurs prétentions démiurgiques. Dans leur mission rétrécie, leur travail a souvent une tendance à l'art pour l'art. Certains se précipitent alors dans une position de résistant qui, annoncée comme une position de combat (Kenneth Frampton), est devenue une position de repli. Où que l'on soit, on les entend beaucoup déplorer les décisions prises en amont de leur travail traditionnel, ils se plaignent souvent avec humour, parfois avec un peu de cynisme, toujours avec fatalité, de ce que les mécanismes de décision n'ont pas la cohérence que le métier réclame.

Faisant partie du processus de fabrication de la ville, l'architecture en est un des maillons habituellement très en aval. Cette situation cantonne les architectes à une extrémité, à la fin d'un processus qui irait d'un programme politique jusqu'à leur art qu'ils croient alors censé tout concrétiser, représenter l'air du temps et ainsi constituer un témoignage culturel sans failles. Ceci donne souvent des constructions conçues comme des œuvres héroïques, cris d'amour et de désespoir pour les villes qui leur échappent. Cette vision situe les architectes au centre d'un monde qui n'appartient qu'à eux. L'architecture n'est pas le reflet de la société, tout au plus un jalon.

Face aux enjeux actuels, les architectes peuvent toujours se maintenir à distance de la démocratie, mais au nom de quoi ? Au nom de quel service rendu aux territoires du XX ème siècle ?

Un enseignement du monde réel

Un constat s'impose, à qui parcourt en observateur nos pays, s'attardant à essayer de lire « le paysage » des villes, des banlieues, des campagnes, des bourgs et des villages, partout s'offre à la vue une image brouillée du territoire, des territoires.

La division des savoirs et des compétences, l'éclatement des instances de décision, les lois des marchés, font que les efforts entrepris par les uns contrarient ceux des autres; on se trouve en présence d'un nouvel état des lieux hybride et déconcertant.

Mais l'état physique de nos pays est encore largement amendable pour peu que l'on regarde ces situations, quelles qu'elles soient, avec respect et positivité, en oubliant le mythe de l'harmonie qui maintient trop d'architectes dans des modèles nostalgiques. Au fond, la réalité qui nous environne est tellement difficile et complexe qu'il pourrait paraître présomptueux de vouloir la modifier. Pourtant, la vérité de ce métier n'est-elle pas la modification, la transformation, l'invention, le détournement, la désobéissance ? On ne voit plus beaucoup de grandes écoles se passionner pour ces questions, toutes préoccupées qu'elles sont de l'affirmation des logiques techniques et de leur pouvoir. L'organisation du territoire doit admettre la pluralité des points de vue politiques, la diversité des comportements culturels mais doit puiser dans la notion même d'organisation les conditions d'expression de cette liberté qui n'est pas seulement celle de la création. Dans cette situation, les architectes ont un léger avantage qui s'appuie sur une culture urbaine et territoriale de mieux en mieux maîtrisée. Mais ces connaissances, ils les ont le plus souvent gardées pour eux. Il faut qu'ils décident enfin de les partager : ainsi nous quitterions cette période narcissique pour que la raison d'être de notre travail s'élargisse à l'environnement.

École nationale supérieure d'architecture de Versailles
Document soumis au droit d'auteur

Architecture
Les formes construites ne peuvent se comprendre et se légitimer que dans la mesure où elles s'inscrivent dans un territoire plus vaste. Il n'est pas de terrain qui soit vierge, il n'est pas de site sans histoire, il n'est pas d'endroit qui ne soit sans effet sur son alentour, il n'est pas de lieu abstrait des contingences de l'existant. C'est à partir de cela qu'il convient de penser à la modification de cet état des lieux. Ce qui compte, lorsqu'on trace un pont, une autoroute, une maison, ce n'est pas d'abord son « accastillage « mais sa situation et son orientation dans un milieu concret.

Nous appellerons architecture le projet de transformation de notre environnement.

Ainsi l'architecture désigne un ou des principes d'organisation complexe. Il faut admettre l'usage, apparemment galvaudé mais au fond prémonitoire, du terme architecture que l'on emploie de plus en plus à propos d'un gouvernement, d'un réseau informatique, d'une équipe de football, etc. L'architecture, c'est aussi une question d'organisation, c'est le début de quelque chose, exceptionnellement une fin en soi.
Une école d'architecture au sens le plus large possible, qui ferait volontiers la synthèse de l'urbanisme, de l'architecture, du paysage, du tracé des chaussées, des soutènements, de la gestion des niveaux et bien sûr des réseaux, pourrait participer à la reconquête des territoires où il ne faut plus laisser les écologistes si seuls, pas plus qu'il ne faudrait laisser en chemin les nostalgiques et les modernistes.

La nouvelle école d'architecture des territoires organise le déplacement du métier d'architecte vers l'organisation des vides et leur capacité d'accueil : ce qui se passe entre les choses est aussi important que les choses elles-mêmes, ce qui compte c'est aussi le chemin qui mène à la maison.
Il s'agit d'oublier cette autonomie disciplinaire qui, si elle a pu faire le régal de notre milieu, n'a toujours pas réussi à établir un vrai contact avec le public ni tenté un début de réconciliation avec lui. Dans ses prérogatives sur l'espace, notre école n'oublie pas le temps : ainsi s'exprime la démocratie.

L'architecte dans son rapport particulier au terrain, sa nécessaire connaissance complexe et multiple, acquise par une investigation et une interrogation de tous les instants, doit être là comme un intermédiaire engagé dans l'ensemble du processus d'une transformation particulière. Il doit se donner comme ambition de se situer en relation et en complémentarité des connaissances des autres acteurs opérant sur la transformation du territoire.
Il s'agit donc d'écouter et comprendre, parler et proposer, sans obligatoirement être dans une logique de confrontation, caricaturant des positions entre l'artiste, forcément incompris, et des décideurs, supposés retors et incultes. Ce rapport à la parole, c'est une obligation, une méthode, dans une relation nouvelle à instaurer entre l'architecte et le citoyen. Les projets ne peuvent plus être appliqués autoritairement par le fait d'un prince plus ou moins éclairé, ou être édulcorés à l'infini pour ne faire aucune vague entre le politique et ses administrés.

Ce nouvel architecte, moins isolé, doit pouvoir être considéré comme un intermédiaire entre le pouvoir politique et les citoyens : ceux qui mettent en forme ont des comptes à rendre à l'ensemble du corps social.

Pour une école des territoires
Cette école sera l'école du projet d'aménagement des territoires. Il y sera question de l'habitat, de la construction, de l'aménagement des villes et des banlieues, du patrimoine, du tracé des routes, sans oublier le maintien des équilibres naturels.

On enseignera le projet, c'est-à-dire la transformation des choses, ses moyens mais aussi ses nécessités. Il s'agit de développer non seulement l'aptitude des étudiants à mettre en œuvre des solutions concrètes mais aussi leur capacité à exprimer et à argumenter des points de vue sur les programmes et les situations auxquelles ils sont confrontés. Le projet c'est l'idée de la transformation et la manière de la conduire : la maîtrise savante des transformations de l'environnement et des situations construites. Pour tenter de mieux cerner cette maîtrise, qui n'est pas seulement un jeu savant, fut-il « correct et magnifique », le programme de la nouvelle école d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée est organisé en deux parties égales, l'une consacrée aux projets, l'autre organisant la connaissance en s'appuyant sur deux axes fondamentaux : l'histoire et la construction.

L'histoire sera enseignée de manière thématique croisée avec la géographie, la sociologie de l'habitation, l'analyse de situations exemplaires, les

École nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée
Document mis en ligne par l'auteur

théories et doctrines de l'architecture. La construction va le plus possible se passer de calcul pour un enseignement expérimental passant en revue tous les raisonnements, toutes les techniques, toutes les technologies, autour d'un enseignement jubilatoire : la construction est un plaisir.
Nous avons volontairement réduit la traditionnelle approche artistique à la question de la représentation, car si art et sensibilité il doit y avoir, c'est bien entendu autour de la question du projet. Ainsi nous souhaitons limiter le nombre des enseignements (ils ont tendance à proliférer ces dernières années dans les écoles d'architecture en France).

Il ne s'agit pas de substituer à l'activité traditionnelle des études d'architecture un enseignement plus universitaire, mais de considérer que l'enseignement universitaire est indispensable pour que le projet d'architecture soit renforcé, surtout partagé par tous les étudiants et non simplement réservé aux élèves les plus doués. Ainsi la formation d'architecte pourrait conduire à un bien plus grand nombre de professions que la seule voie libérale.

Sur le campus de la Cité Descartes

Ce projet pédagogique émane d'un groupe d'enseignants de plusieurs écoles de la région parisienne qui, depuis 5 ans, se réunissent autour de ces questions. Après une année de localisation sur le campus de la cité Descartes, à Marne La Vallée, dans un environnement très stimulant (Ecole des Ponts et Chaussées, Institut d'Urbanisme, Institut de Géographie, écoles d'ingénieurs, université en partie préoccupée par le problème des villes) nous trouvons là une situation de confrontation qui correspond tout à fait à notre projet. Aujourd'hui, l'accueil de cette équipe et de ses étudiants dans le bâtiment de B. Tschumi semble tout à fait naturel, bien que le campus de la cité Descartes impose une autonomie et une introversion à chacun de ces bâtiments, qui sont loin de manifester littéralement l'ouverture au monde que nous souhaitons.

Mais cette contradiction exprimée dans des lieux très séduisants permettra d'entretenir un questionnement permanent sur ce rapport entre éthique et esthétique qui continuera d'habiter longtemps les écoles d'architecture.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Ce texte a été préparé par Yves Lion, directeur de l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires de 1998 à 2001, à partir du texte fondateur écrit par le collectif des enseignants *de l'école et d'un texte publié dans* Pour une école de tendance-mélanges offerts à Luigi Snozzi *(Ed. Presses polytechniques et universitaires romandes. 1999).*

L'équipe administrative

Jean Taricat
administrateur provisoire

Anne Bottin
secrétaire générale

Émilie Bonnet
coordinatrice des activités pédagogiques, responsable du service de l'enseignement

Éric Alonzo
responsable du centre de ressources

Suzy Altis
administration générale
entretien des locaux

Arezki Agher
gardien

Brigitte Amrhein
administration générale
assistante

Maïté Ballaz
agence comptable,
veille juridique « contrats, marchés, et conventions »

Nelly Barray
direction,
coordination pédagogique
assistante

Inbal Bismuth
scolarité, Erasmus et Socrates, suivi du cursus

Alain Charlot
responsable de la sécurité du bâtiment et des moyens généraux

Nathalie Dandjinou-Koutchena
centre de ressources, assistante

Nadine Decuyper
administration générale,
gestion du personnel

Nora El Khider
administration générale,
assistante

Mustapha El Khider
administration générale,
gestion et entretien du parc informatique

Nicole Girard
scolarité, 3e cycle et stages, veille juridique sur l'enseignement

Catherine Groubatch
administration générale,
gestion budgétaire

Dorothée Hui Bon Hoa
responsable de la vie étudiante et de la scolarité

Béatrice Jacques-Phinera
scolarité,
inscriptions,
protection sociale des étudiants.

Alain Jullien
administration générale,
surveillant, appariteur

Rachel Lemaire
centre de ressources,
assistante, accueil, prêt des ouvrages

Jean-Claude Lemarie
enseignement,
moyens de l'enseignement (matériel, salles...)

Antoinette de Lesmadec
centre de ressources,
bibliothèque,
gestion du fonds ouvrage

Désiré Mahele
centre de ressources,
correspondant informatique et multimédia

Daniel Meyer
administration générale,
surveillant, appariteur

Bernard Noe
administration générale,
ouvrier professionnel

Michèle Palmyre
centre de ressources,
bibliothèque,
responsable du fonds ouvrage

Dominique Picault
administration générale,
enseignement,
atelier maquettes

Charlotte Ramboz
centre de ressources,
communication,
chargée du site web

Vincent Ravoson
administration générale,
administration du réseau,
responsable du parc informatique

Édith Rodier
agent comptable

Maryline Rogerie
centre de ressources,
assistante de communication

Yves Schreiber
centre de ressources,
reprographe

Claude Sebillaut
administration générale,
surveillant, appariteur

Delphine Suinot
agence comptable,
assistante comptable

Claire Vonthron
centre de ressources,
iconothèque,
responsable du fonds diapositives et vidéos

Martine Yakoubovitch
administration générale,
surveillante, appariteur

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

L'école d'architecture de la ville et des territoires est un Etablissement Public à Caractère Administratif, créé par le décret n°98-723 du 18 août 1998 (Journal officiel du 21 août 1998) . Il est soumis à la tutelle administrative du Ministère chargé de la Culture.

La structure administrative de cette école relève des dispositions du décret n°78-266 du 8 mars 1978 (Journal officiel du 10 mars 1978) fixant le régime administratif et financier des unités pédagogiques d'architecture. Ce décret précise notamment les éléments d'organisation suivants : Chaque école d'architecture est dirigée par un directeur, nommé par décret, qui a autorité sur l'ensemble des services et du personnel (art14).

Le conseil d'administration , nommé par le ministre chargé de la culture, pour une période de deux ans renouvelable, délibère notamment sur le règlement intérieur, le programme d'enseignement, le budget et le compte financier (art 8).

Un conseil de l'enseignement, plus précisément chargée des questions pédagogiques a pour mission d'être consulté préalablement à toutes décisions relevant de son objet. Il prépare en outre les décisions d'ordre pédagogique ou portant sur la politique de l'établissement en matière de recherche, du conseil d'administration (art 16).

Organisation particulière de l'école

Le personnel de l'école ainsi que les étudiants et les visiteurs sont soumis aux dispositions d'un règlement intérieur rendu public dans le délai d'un mois après la date du début des cours.
Ce règlement intérieur comprend deux parties :
Un règlement des études
Un règlement traitant plus précisément des questions relatives au fonctionnement de l'établissement et au comportement de ses usagers.

Accès et usage des locaux

L'accès aux locaux pédagogiques et administratifs de l'école d'architecture de la Ville et des Territoires est réservé aux étudiants de l'école. Les règles suivantes doivent y être appliquées:

1. L'établissement est soumis aux réglementations d'ordre public relatives à l'hygiène et la sécurité.
Notamment, il est rigoureusement interdit :
• de fumer dans les locaux de l'établissement, en application du décret n° 92. 478 du 29 mai 1992.
• de procéder à des manifestations dites de «bizutage»,
• de troubler, de quelque manière que ce soit, toutes les activités d'enseignement,
• de stationner ou d'encombrer les couloirs de circulation et les dégagements intérieurs et extérieurs.

Les plans d'évacuation et les consignes de sécurité sont affichées dans les circulations. Les personnes qui fréquentent l'école sont tenues de respecter et de faire respecter ces consignes. Toute anomalie, telle que dégagement ou passage encombré, odeur de fumée, fuite d'eau, etc.... doit être signalée immédiatement au personnel administratif responsable de l'établissement.

2. Toute personne présente dans les locaux doit pouvoir justifier de sa qualité et des raisons qui motivent sa présence :
• Chaque étudiant doit être muni de sa carte d'étudiant valable pour l'année en cours : elle peut lui être demandée à tout moment par le gardien, les appariteurs et toute personne relevant de l'équipe administrative et enseignante.
• Tout visiteur doit se signaler aux appariteurs et au gardien.

3. Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens ou contravention au présent dispositif, indépendamment des poursuites prévues par la loi, entraine l'expulsion immédiate des locaux.

4. Le directeur fixe les règlements de l'établissement. Ces règlements ou leurs modifications sont portés à la connaissance des intéressés par voie d'affichage.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Ces études sont organisées en trois cycles de deux ans.
A la fin des deux premiers cycles, les écoles délivrent des diplômes nationaux d'enseignement supérieur, aux niveaux DEUG et maîtrise. Le troisième cycle conduit au diplôme d'architecte DPLG.

1 Le premier cycle, d'une durée de deux ans, conduit au diplôme de 1er cycle des études d'architecture. Ce cycle comprend 1600 heures d'enseignement encadré (24h30 par semaine) : elles se répartissent également entre l'enseignement du projet (50%) et celui des autres disciplines (50%). À l'issue de la première année, un jury d'orientation, composée d'enseignants et d'étudiants élus, conseille chaque étudiant dans son choix éventuel de réorientation. Pour passer en deuxième année de premier cycle, un étudiant doit avoir obtenu l'ensemble de sa première année, c'est à dire qu'il doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chacun des enseignements de la première année.

Pour obtenir le diplôme de premier cycle, un étudiant doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chacun des enseignements des deux premières années. Les étudiants de 1er cycle, et tout particulièrement ceux de 1ère année pourront bénéficier d'un soutien personnalisé en cas de difficultés (tutorat). Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions annuelles en vue de l'obtention du diplôme de premier cycle. Le diplôme de 1er cycle sanctionne deux années d'apprentissage basique, éléments constitutifs du projet (exercices), maîtrise des outils de représentation, introduction aux différentes matières fondamentales. Les étudiants auront acquis lors de ces deux années une véritable « culture de la ville », toutes disciplines confondues.

2 Le deuxième cycle, d'une durée de deux ans, conduit au diplôme de 2e cycle des études d'architecture. Ce cycle comprend 1600 heures d'enseignement encadré (24h30 par semaine) : elles se répartissent également entre l'enseignement du projet (50%) et celui des autres disciplines (50%).

Pour entrer en première année de deuxième cycle, un étudiant doit avoir obtenu son diplôme de premier cycle. Pour obtenir le diplôme de deuxième cycle, un étudiant doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chacun des enseignements de ce cycle.

Le diplôme de 2ème cycle est susceptible de permettre une entrée dans la vie « active » (l'accès par exemple à des carrières liées à la maîtrise d'ouvrage et ne nécessitant pas forcément un diplôme d'architecte DPLG), ou une orientation vers des filières universitaires au niveau DEA ou DESS. Cela implique une double exigence concernant à la fois le niveau de formation propre à une école d'architecture (capacité à élaborer un projet de logements ou un projet urbain et bonnes connaissances générales dans les matières fondamentales) et celui de type universitaire (le diplôme de 2ème cycle doit être un « équivalent maîtrise »).

3 Le troisième cycle, d'une durée de deux ans, conduit au diplôme d'architecte DPLG. Ce cycle comprend 600 heures d'enseignement encadré (auxquelles viennent s'ajouter le stage et le travail personnel de fin d'études d'une durée d'un semestre universitaire chacun).

Pour entrer en première année de troisième cycle, un étudiant doit avoir obtenu son diplôme de deuxième cycle. Pour présenter son projet de diplôme d'architecte, un étudiant doit avoir terminé l'ensemble de son cursus.

Le 3ème cycle doit être le lieu d'un véritable choix de la part de l'étudiant. C'est un cycle qui le mène vers le diplôme d'architecte DPLG en passant soit par le biais du cursus « classique » qui nécessite en particulier un véritable investissement dans le stage long, soit en passant par un cursus DEA d'un établissement universitaire (la 5ème année d'une école d'architecture doit pouvoir, si un étudiant le souhaite, correspondre à un niveau DEA).

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

L'enseignement est organisé en modules. Ceux-ci sont au nombre de 6 ou 7 par année en 1er et en 2e cycle. Un module est constitué de plusieurs enseignements semestriels d'une même discipline (Architecture, Territoires, Construction et Représentation), ou d'un enseignement semestriel pour le projet.

Obtention du module
Moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 dans chacun des enseignements le composant. A l'exception des enseignements de projet, l'étudiant qui n'a pas obtenu un ou plusieurs enseignements à la possibilité de se représenter à la deuxième session sous réserve d'avoir obtenu une note ou moyenne comprise entre 8 et 10/20 et d'avoir régulièrement suivi les cours. Lorsque l'étudiant n'a pas obtenu la totalité des enseignements du module, il peut soit représenter le module dans sa totalité, soit uniquement dans les enseignements défaillants (c.f. règlement des études pour le détail des conditions).

1 Dans le premier cycle les étudiants doivent obtenir six modules en 1ère année et sept modules en 2ème année. La première année est acquise ou redoublée. Chaque année compte deux modules de Projet semestriels (validation annuelle en 1ère année), un module Territoires, un module Architecture, un module Construction et un module Représentation, auxquels vient s'ajouter en 2ème année un module d'anglais également annuel.

2 Dans le deuxième cycle les étudiants doivent obtenir sept modules en 3e année et six modules en 4e année.

La 3e année compte deux modules de Projet semestriels (validation semestrielle), un module Territoires, un module Architecture, un module Construction, un module Représentation et un module d'anglais annuels.

La 4e année compte un module de Projet (1er semestre), un module de mémoire/séminaire, un module Territoires, un module Architecture, un Module Construction annuels et un module de projet intensif (10 jours au 2e semestre).

3 Dans le troisième cycle les étudiants doivent obtenir :
- un module de Projet annuel composé de 2 enseignements de projet semestriels (validation semestrielle),
- un module Séminaire annuel composé de deux parties semestrielles,
- un module dit «professionalisant» annuel composé de deux enseignements semestrielsde Maîtrise d'oeuvre - Maîtrise d'ouvrage et de deux enseignements semestriels au choix et intitulés «Cours du campus»
- un stage long (au moins 16 semaines à plein temps) en 1er semestre de 5ème année
- un projet de fin d'études

Des modalités particulières pourront être étudiées pour des étudiants qui auront fait le choix de faire un DEA en 5e année.

Nota:La soutenance du diplôme ne peut intervenir qu'après validation de l'ensemble des modules de 3e cycle.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Projets

cycle	année	semestre			
1	1	1	Le sol, l'escalier, le mur Atelier nomade, voyage Le mur et le sol Toiture Stratégie d'implantation	Reconnaissances et analyses de sites et d'édifices	
		2	Partition, double hauteur, intériorité Construire Répétition et distribution Un autre regard La maison, son jardin, le chemin qui y mène		
	2	1	Liquides et fluides L'immeuble collectif Construire dans le parcellaire	La fabrique	Anglais
		2	La membrane La maison, son jardin et le chemin qui y mène		
2	3	1	*L'étudiant s'inscrit dans un des studios proposés* *Il peut y rester d'un à trois semestres.* *Les projets sont semestriels.*		Anglais
		2			
	4	1	• Séminaires annuels au choix: Architecture et territoire au 20e siècle, Métapole et utopies, Villes fluviales - villes portuaires, La ville monde en crise		
		2	• Rédaction du mémoire de 2e cycle • Cours «Pour comprendre l'architecture contemporaine» • Projet intensif sur 10 jours.		
3	5	1	• Soit un stage de 6 mois effectifs de septembre à février, à temps plein, sur proposition acceptée par une commission pédagogique • Soit DEA ou DESS		
		2	• Du vivre au programme *(l'étudiant s'inscrit dans un des studios proposés)*		
	6	1	• Un projet de grande dimension *(l'étudiant s'inscrit dans un des studios proposés)*		
		2	• Projet de fin d'études présenté pour tous à la session unique de juin en cas d'échec, il peut être représenté une seule fois à la session de l'année suivante		

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Histoire, théories et pratiques

Croquis, perspective *annuel*	Introduction à l'étude des territoires et des contextes	Nouveaux entretiens sur l'architecture	Introduction construction	Géométrie	
Introduction à l'histoire de l'art *annuel*	Du milieu naturel au milieu construit	Introduction histoire et théories de l'architecture	Construction pratique 1	Le monde physique	
Communication visuelle	Images/territoires		Construction pratique 2	Initiation à la structure 1	
		Ateliers d'analyses			
	Ville et urbanisme 1	Analyse architecturale 1			
Informatique	Les leçons du jardin	Analyse architecturale 2	Introduction énergies	Initiation à la structure 2	
Infographie cartographie	Maisons et jardins	Théories et doctrines 1	Histoire de la construction 1	Énergies, ambiances, environnement 1	
Histoire de la représentation	Villes et urbanisme 2	Habitation	Histoire de la construction 2	Énergies, ambiances, environnement 2	Séminaire structures/ ENPC
	Projet urbain	Théories et Doctrines 2	Enveloppes	Techniques et assemblages 1	
	Sémiologie de la ville				
		Usages de l'habitation	Matériaux et structures	Techniques et assemblages 2	Séminaire enveloppes
	Les territoires aménagés et ses infrastructures				
Cours campus/ obligatoire au choix	Maîtrise d'œuvre - maîtrise d'ouvrage 1	• Préparation au mémoire de troisième cycle dans le cadre d'un des 3 séminaires :			
		• Infrastructures, formes urbaines et architectures			
		• Développement durable			
		• Temps, territoire et architecture			
Cours campus/ obligatoire au choix	Maîtrise d'œuvre - maîtrise d'ouvrage 2				

Diplôme 1er cycle

Diplôme 2e cycle

DPLG

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Contrôle des connaissances, principes de fonctionnement des études

Dans notre école, l'unité de « compte « est le semestre. Chaque enseignement (sauf cas particulier) se déroule sur un semestre et est sanctionné à l'issue de ce dernier. C'est cependant sur la base du « module « (système imposé par la réforme des études d'architecture) que votre scolarité sera organisée (cf. pages précédentes)

Les cours
La présence aux cours et la ponctualité sont obligatoires. Chaque enseignant a la responsabilité de s'assurer du respect de cette règle par les moyens de son choix. De même, il appartient à chacun de ces enseignants de définir le mode de contrôle des connaissances le mieux adapté à son cours (contrôle continu, examen final, exposés, dossiers, etc.).

Principes d'organisation de l'enseignement du projet
Fixer des rendez-vous précis aux étudiants (comme pour les cours), tous les étudiants se doivent alors d'être présents et ponctuels à chaque séance. En cas de retard, le projet sera corrigé en l'absence de l'étudiant et noté avec trois points en moins.

L'enseignant pourra refuser de corriger les travaux réalisés en dehors de l'école et les projets non préparés pour la correction ; un effort de présentation est exigé.

L'enseignant est seul responsable (avec son jury) de la note qu'il attribue. Les notes attribuées ne seront validées qu'après le dépôt par l'étudiant d'un dossier des travaux présentés (réductions A4 en 1er cycle, archivage informatique en 2ème et 3ème cycle). Ces dossiers seront archivés au centre de ressources de l'Ecole.

Points particuliers concernant les exercices de projet de 1er cycle
Seul le dernier exercice de premier cycle «La maison, son jardin et le chemin qui y mène» sera jugé par un jury. La notation des autres exercices est faite par chaque enseignant qui peut, pour de rares exceptions, consulter d'autres personnes.

La forme finale des exercices n'est pas forcément un affichage, mais peut être un cahier, un carnet, etc. L'exercice ne donne en aucun cas lieu à la «charrette», il respecte le temps imparti aux enseignements théoriques. La durée des exercices est à préciser thèmes par thèmes. Le dernier (La maison, son jardin et le chemin qui y mène) occupe le dernier trimestre de deuxième année. En 1ère année, les étudiants ne changent pas d'enseignants (sauf durant la parenthèse de l'exercice « structure»). En 2ème année, ils peuvent en changer au 2ème semestre.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Le premier cycle est ouvert en formation initiale aux candidats titulaires du baccalauréat, et à ceux qui justifient soit d'une attestation de succès à un diplôme d'accès aux études universitaires, soit d'un titre français ou étranger admis en équivalence du bac, soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels (en application du 4ème. alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98)

Le deuxième cycle est ouvert en formation initiale aux étudiants qui justifient : soit du diplôme de 1er cycle, soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels (en application du 4ème alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98)

Le troisième cycle est ouvert en formation initiale aux étudiants qui justifient : soit du diplôme de 2ème cycle, soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels (en application du 4ème. alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98)

Les étudiants de nationalité étrangère doivent justifier (art. 12 –arrêté du 8/01/98) pour une inscription en 1ère année de 1er cycle, de titres ouvrant droit aux études d'architecture, soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels (en application du 4ème alinéa – art. 5 de la loi du 26/01/98). En règle générale, un certain niveau de compréhension de la langue française est demandé. Pour tous les étudiants, l'inscription est subordonnée à la production d'un dossier administratif, au vu duquel la commission ad hoc de l'école donne un avis.

Transferts (art. 11 – arrêté du 8/01/98)
Le transfert d'un étudiant en fin de cycle dans une autre école d'architecture est subordonné à la capacité d'accueil de cet établissement. Lorsqu'un étudiant n'a pas achevé le cycle d'études en vue duquel l'inscription a été prise, son transfert ne peut intervenir qu'après accord des directeurs des deux écoles. En règle générale, la demande de transfert doit être faite, d'une part au directeur de l'école d'origine et, d'autre part, sous le couvert de celui-ci, au directeur de l'établissement d'accueil.

Auditeur libre (art.6 arrêté du 8/01/98)
Après approbation de la Commission, un candidat peut être autorisé à suivre les enseignements de son choix en qualité d'auditeur libre. Mais, il n'a pas le statut étudiant, et ne peut prétendre à l'obtention d'aucuns modules. Son enregistrement sera effectif sur présentation d'une attestation de responsabilité civile. Il doit respecter le règlement des études et de l'établissement.

Pour toutes informations concernant les modalités d'inscription, il est nécessaire de prendre contact avec le service de la vie étudiante de l'école (01.60.95.84.00):à partir du mois de mars pour les étudiants de nationalité française, à partir du mois de décembre pour ceux de nationalité étrangère (clôture des inscriptions au 31 janvier avec passage d'un test de connaissance linguistique obligatoire).

École nationale supérieure d'architecture de Versailles
Document protégé par le droit d'auteur

Échanges internationaux, mobilité étudiante
Les accords passés entre l'école d'architecture et ses partenaires permettent aux étudiants de faire des séjours d'études à l'étranger dans le cadre du cursus universitaire. Les échanges s'effectuent en 2e cycle pour un semestre ou une année universitaire. La sélection se fait l'année précédant le séjour par la commission des échanges pédagogiques internationaux et européens. Les études réalisées dans l'établissement d'accueil ne sont pas sanctionnées par un diplôme étranger mais sont prises en compte pour la validation de l'année en cours à l'école d'architecture selon des modalités pédagogiques définies par la commission ad hoc.

L'école reçoit également des étudiants des écoles partenaires. La sélection s'effectue par l'école d'origine. L'ensemble des enseignements leur est accessible. Il ne leur est pas délivré de diplôme de l'école d'architecture mais une attestation de résultats.

Les partenaires (en 2002/03)

En Europe dans le cadre du programme Erasmus
- Belgique, Provinciale Hogeschool Limburg (uniquement au 2e semestre, programme d'études en anglais)
- Danemark , Aarhus school of architecture
- Italie, Roma Tre
- Pays-Bas, Technische Universiteit Eindohven
- Portugal, Universidade de Coimbra
- Espagne, Escola Tècnica Superior d'Arquitecture de Barcelona

Dans le cadre du programme Erasmus Suisse
- École Polytechnique Fédérale de Lausanne
- Università della Svizzera italiana

En Amérique du nord
- Canada, Université du Québec à Montréal
- États Unis, University of Pennsylvania

En Amérique latine
- Chili, Pontificia Universidad Catolica del Chile

Pour toutes informations concernant la mobilité étudiante il est nécessaire de prendre contact avec le service scolarité & vie étudiante (+ 33 (0)1 60 95 84 22).

Partenariats sur le campus de la Cité Descartes
L'école d'architecture de la ville & des territoires se situe à Marne La Vallée, au cœur de la cité Descartes qui regroupe une quinzaine d'établissements d'enseignement supérieur de haut niveau (l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, l'Université de Marne la Vallée, l'INA, l'ESIEE, l'ENSG, l'IFU, le CSTB, etc.) qui se sont regroupés au sein du «Polytechnicum». Cette fédération d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à laquelle appartient depuis quatre ans, l'école d'architecture a pour but de développer et de mettre en relation les différentes ressources pédagogiques, scientifiques et matérielles de ses membres.

Depuis son ouverture à la rentrée universitaire 1998-99, l'école d'architecture travaille à mettre en place les conditions d'un dialogue réussi avec ces autres écoles, afin d'être en mesure de leur proposer un échange sur la base d'un savoir spécifique qui serait alors mis en place. Nous proposons d'ors et déjà à nos étudiants de 3ème cycle une offre de cours à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et l'Université de Marne la Vallée (« Cours du Campus «). Certains enseignements sont coproduits avec l'ENPC (champs Construction, voyages d'études, studios de projet de 3eme cycle,…) et un cursus de remise à niveau, préparatoire à l'entrée en 1ère année de l'ENPC et effectué à l'UMLV est à présent ouvert aux étudiants de l'école.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Heures d'ouverture de l'école jusqu'aux vacances de Noël 2002-2003 :
• Au mois d'octobre, de 8h30 à 22 h du lundi au vendredi soir.
• Au mois de novembre et décembre, de 8h30 à 22 h du lundi au vendredi soir et de 10h à 22h les samedis
• Le dimanche 15 décembre, de 10h à 22h.

Afin de pouvoir utiliser l'équipement informatique de l'école (libre service ou ateliers), chaque étudiant doit préalablement se faire attribuer son code d'accès personnel au réseau et signer la charte d'utilisation auprès de Vincent Ravoson (aux horaires affichées sur la porte de son bureau).

La salle de cours « informatique » peut fonctionner en libre service. Priorité est cependant donnée aux étudiants de deuxième année.

La salle « vidéo » peut être accessible aux étudiants sur rendez vous pris auprès de Vincent Ravoson de 10h à 18h.

L'atelier maquette est accessible uniquement en présence de Dominique Picault. L'atelier est ouvert du lundi au jeudi de 10h à 18h00 et le vendredi de 10h à 13h00.

L'atelier d'impression concentre l'ensemble des moyens d'impression (traceurs, photocopies couleurs). Il est accessible uniquement en présence du responsable informatique ou de son assistant. Les horaires d'ouverture ainsi que ses modalités de fonctionnement seront affichés en conséquence.

Les fournitures nécessaires au travail personnel sont à la charge des étudiants.

L'école est un lieu public , strictement non fumeur en vertu de l'article 16 de la loi n°91-32 du 10.01.1991.

Le centre de ressources
(bibliothèque, iconothèque, communication /production)
Le centre de ressources met aujourd'hui à disposition l'information de base nécessaire à l'ensemble des cours, au travers de trois entités :
• bibliothèque : ouvrages, presse générale et spécialisée, dossiers documentaires, cartes, travaux d'étudiants ;
• iconothèque : vidéos, diapos, CDRom ;
• communication/production : polycopiés de cours et actualité culturelle.

Il est ouvert aux étudiants et enseignants de l'école ainsi qu'aux étudiants des établissements du campus et des autres écoles d'architecture.

Le centre de ressources est appelé à devenir le cœur de l'activité culturelle de l'école. Il est le lieu où s'organisent conférences, voyages, colloques, expositions, présentations d'évènements… (communication/production). Chaque semaine, l'iconothèque propose des projections vidéo suivant une programmation thématique.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

projet

1ère année

Sabri Bendimérad
avec Sébastien Le Men

Isabelle Biro
avec Émilie Thomas

Stéphane Hirschberger
avec Maud Le Forestier

Stéphane Maupin
avec Jérome Santel

Jacques Ziegler
avec Yacine Bouzida

2e année

Philippe Barthélémy
avec Nicolas Rouleau

Pascal Chombart de Lauwe
avec Stéphanie Mahé

Patrick Rubin
avec Frédérique Gormand

3/4e année

Philippe Gazeau
Odile Seyler
avec Nathalie Rallet

Laurent Israël
Pierre Granvaud
avec Tom Kroke

Fernando Montès
avec Daniel Pardo

Florence Lipsky
avec Frédérique Garnier

Christophe Delmar
Yves Lion
avec Soline Nivet

3e cycle

Marc Mimram
François Leclercq
Pierre Gangnet
David Mangin

territoires

1ère année

Anne-Sylvie Bruel
Eric Lapierre
avec Charles Dard
Francis Landron
Hélène Bouisson
Lydie Chauvac

atelier d'analyse
ville et urbanisme 1

Jean-Jacques Treuttel
avec Sylvie Cahen
Guillaume Boubet

images/territoires

Emmanuel Pinard

les leçons du jardin

Georges Farhat

maisons et jardins

Luc Baboulet
avec Valèry Didelon

villes et urbanisme 2

Bernard Landau

projet urbain

David Mangin

sociologie de la ville

Eric Macé

le territoire aménagé
et ses infrastructures

Stéphane Hirschberger

architecture

nouveaux entretiens
sur l'architecture

Fernando Montès
avec Sebastien Amunatéguy

introduction à l'histoire
et aux théories de l'architecture

Jacques Lucan
avec Pierre-Alain Trévelot
Martin Etienne

atelier d'analyse
analyse architecturale

Jean Taricat
avec Pascale Martin
Jean-Yves Guegan

théories et doctrines 1

Laurent Marty

habitation 1

Jean-Jacques Treuttel

usages de l'habitation

Lionel Engrand

théories et doctrines 2

Eric Lapierre

construction

géométrie/monde physique

Jean-François Blassel
avec Yves Rouby

introduction à la construction

Marc Mimram

construction pratique 1 & 2

Bruno Person

initiation à la structure 1& 2

Laurent Becker

introduction à l'énergie
énergies, ambiances

Hubert Pénicaud
avec Vlad Mihailescu

histoire de la construction 1 & 2

Bertrand Lemoine

enveloppes

Jean-François Blassel

techniques
et assemblages 1 & 2

Bruno Person
avec Hervé Bleton
Christophe Massin

matières et structures

Marc Mimram

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

représentation

croquis, perspective
Pierre Zarcate
avec Luc Guinguet
Nicolas Kuligowski
Sophie Lambert
Hala Younès

introduction à l'histoire de l'art
Yvan Messac

communication visuelle
Laurence Madrelle
avec Cyrille Fourmy
Gérard Plénacoste

informatique
Bradley Kligerman
avec Franck Chopin
Élise Glodeck
Armelle Kerlidou
Imaad Rahmouni

histoire de la representation
Yvan Messac

anglais
Mary Margaret Amrouni
Lisa Corderoy
Corinne Levitt
Brenda Schaeffer

et aussi…

séminaire 4e année
Éric Lapierre
Jacques Lucan
Emmanuel Pinard

Hélène Saudecerre
Élisabeth Velt

Jean Taricat
Luc Baboulet
Pierre Chabart

Marc Armangaud

séminaire 5e année
Jean-François Blassel
Hubert Pénicaud

David Mangin
avec Philippe Renoir

Luc Baboulet
Valéry Didelon

maîtrise d'oeuvre
maîtrise d'ouvrage
Pierre Chevrière
Marie-José Zerbi

la fabrique
Laurence Madrelle
avec Antoine Neto

Bradley Kligerman

reconnaissance et analyse de sites et d'édifices
Pierre Chevrière

tutorat
Pierre Chevrière

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

			10h00	11h30	13h00	13h30	14h30	16h00	16h30	17h30	19h30
1	1	lundi	histoire de l'art			les leçons du mardi	croquis		nouveaux enseignants		
		mardi	projet	construction			projet				
		mercredi	géométrie				projet			tutorat	
		jeudi	introduction territoires				projet				
		vendredi	croquis perspectif				visites				
	2	lundi	histoire de l'art			les leçons du mardi	croquis		histoire et théories		
		mardi	cons. pratique tutorat				projet				
		mercredi	monde physique				projet				
		jeudi	introduction territoires				projet				
		vendredi	croquis perspectif				visites				
2	1	lundi	anglais	cons. pratique		les leçons du mardi	projet				
		mardi	initiation à la structure				projet				
		mercredi	atelier d'analyses CM				atelier d'analyses TD				
		jeudi	image/territoire				projet				
		vendredi	communication visuelle				fabrique				
	2	lundi	anglais	énergies		les leçons du mardi	projet				
		mardi	initiation à la structure				projet				
		mercredi	atelier d'analyses CM				atelier d'analyses TD				
		jeudi	les leçons du jeudi				projet				
		vendredi	informatique				fabrique				
3	1	lundi		anglais		les leçons du mardi	projet				
		mardi	maisons et jardins				projet				
		mercredi	énergies, ambiances...		hist. construc.		projet				
		jeudi	théories et doctrines 1				projet				
		vendredi	informatique				projet				
	2	lundi		anglais		les leçons du mardi	projet				
		mardi	habitation				projet				
		mercredi	énergies, ambiances...		hist. construc.		projet				
		jeudi	villes et urbanisme				projet				
		vendredi	projet				histoire de la représentation				
4	1	lundi	projet			les leçons du mardi	arch. comparée		séminaires		
		mardi	projet urbain (paris 1800)				projet				
		mercredi	projet				projet				
		jeudi	enveloppes projet		photographies		projet				
		vendredi	techniques et assemblages				sociologie de la ville				
	2	lundi	mémoire			les leçons du mardi	séminaires				
		mardi	usages de l'habitation				mémoire				
		mercredi	mémoire				mémoire				
		jeudi	territoire/infrastructures		infrastructure		mémoire				
		vendredi	techniques et assemblages				théories et doctrines 2				
5	1	lundi	stage								
		mardi	stage								
		mercredi	stage								
		jeudi	stage								
		vendredi	stage								
	2	lundi	projet / cours du campus								
		mardi	mémo			les leçons du mardi	projet				
		mercredi	séminaires / cours du campus								
		jeudi	projet / cours du campus								
		vendredi	projet / cours du campus								
6	1	lundi	projet / cours du campus								
		mardi	mémo			les leçons du mardi	projet / cours du campus				
		mercredi	séminaires				séminaires				
		jeudi	projet / cours du campus								
		vendredi	projet / cours du campus								
	2	lundi	diplôme								
		mardi	diplôme			les leçons du mardi	diplôme				
		mercredi	diplôme								
		jeudi	diplôme								
		vendredi	diplôme								

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

19

cycle	année	semestre	
1	1	1	21
		2	31
	2	1	37
		2	47
2	3	1	55
		2	67
	4	1	75
		2	87
3	5	1	93
		2	93
	6	1	103
		2	103

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1

1 projets 22
1 territoires 24
architecture 25
2 construction 26
représentation 28

2

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

3

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

4

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

3

5

1 projets 00
1 cours de campus 00
mobile 00
2 séminaire 00
stage 00

6

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1 1 projets

8h00 encadrées / semaine

enseignants
Isabelle Biro, Sabri Bendimérad, Stéphane Hirschberger, Stéphane Maupin, Jacques Ziegler

la conception en première année
Il s'agit de :
- Maîtriser la conception de projets simplifiés, à partir d'un raisonnement fondé sur l'énoncé d'hypothèses
- Savoir représenter
- Contrôler les paramètres de l'espace sensible : l'usage, la géométrie du vide, la lumière, la matière (texture et structure), et le site
- Réfléchir, apprendre, expérimenter, critiquer, communiquer

Le programme des exercices de projets de 1ère année s'explique par quelques mots clés :
Composants et notions ; Un autre regard ; Cours magistraux ; Transversalité ; Temps pédagogique

la maison, son jardin, le chemin qui y mène
L'intitulé du projet de fin de deuxième année est proposé aux étudiants entrant en première année. Vierges de toute formation, ils sont invités à s'exprimer sur ce thème.
Le rendu de ce travail donne lieu à un débat entre les étudiants et un ensemble d'enseignants de tous les cycles.

atelier nomade
sous la responsabilité d'Anne-Sylvie Bruel et Stéphane Hirschberger
La découverte «engagée» d'une ville et de son territoire.
Cinq jours «hors les murs» préparés et encadrés par les enseignants de projet, de dessin et de territoire. Étudiants et enseignants travaillent ensemble, pour engranger la matière (dessins, relevés, films etc...) exploitée lors des TD de Territoires

Exercices de projet : composants

Trois exercices cumulatifs qui associent des questions de conception avec l'apprentissage de la représentation. Les composants y sont abordés dans des situations simplifiées et étudiés en plans, coupes, perspectives et maquettes d'étude. La durée des exercices -3 semaines chacun- impose un travail soutenu et prémunit de la tentation du chef d'oeuvre

le sol, l'escalier, le mur
Il s'agit de transformer une aire, à partir de divisions, autour de la notion de mouvement et de découverte visuelle. L'exercice porte sur la définition d'un passage piétons entre deux parcelles, d'une rue à un quai en contrebas. Le mouvement est construit par la disposition de marches.

L'objectif : monter et descendre avec naturel et plaisir, et découvrir les transformations des vues de la rue au quai et inversement.
Les étudiants travaillent en croquis d'étude, en plans et coupes.

Trois cours accompagnent l'exercice :
Point de vue : Coupe, Plan, Perspectives.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

le mur et le sol
Délimiter, c'est définir des surfaces appropriées à l'usage. Séparer, c'est isoler et mettre en relation. Dans cet exercice, on définit les périmètres des sols et des murs, pour engendrer à la fois les parties d'un lieu et les relations qu'elles entretiendront entre elles. Il s'agit d'aménager une aire de détente entre une rue et un quai en contrebas, en divisant son emprise, pour y aménager des lieux de repos et pour permettre la circulation des piétons

La conception s'effectue en maquettes et perspectives d'études, en plans et en coupes.

Trois cours accompagnent l'exercice :

Vide sensible, Forme et Fonction, Volume compact ou éclaté

toiture
La toiture est structure et espace. Cet exercice offre l'occasion d'explorer les opportunités structurelles et spatiales d'une toiture et de ses soutiens. Pour ce sujet, la toiture, à la structure de métal, de bois ou mixte, engendre un espace ouvert et couvert. Elle abrite des promeneurs, le long d'un canal. L'exercice est étudié en maquette à grande échelle (1/20ème).

Deux cours accompagnent l'exercice :
Toiture, Structure et espace.

---

1 1/2 projets

3h00 encadrées / semaine

Reconnaissance et analyse de sites et d'édifices

enseignant
Pierre Chevrière

Le module de projet de première année intègre un enseignement de reconnaissance et d'analyse de sites et édifices consistant en une visite (à Paris ou dans sa proche banlieue) d'une demi-journée encadrée, tous les quinze jours.

Une visite donne systématiquement lieu à un compte rendu écrit

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1 1 territoires

3h00 encadrées / semaine
alternance de 3h00 de cours et 3h00 deTD

Le milieu construit, introduction à l'étude des territoires et des contextes1

enseignant
Anne Sylvie Bruel

objectif
L'objectif du cours est de servir d'Introduction et de sommaire à l'ensemble de la ligne d'enseignement «territoires» en mettant en perspective les principaux thèmes et domaines qui seront approfondis année après année : géographie, paysage, urbanisme, suburbanisme, réseaux et infrastructures, aménagement du territoire, etc.

Ce cours s'efforcera de montrer comment toutes ces dimensions et échelles de l'étude du territoire sont nécessairement impliquées dans une conception de l'architecture comme culture et comme maîtrise des transformations de nos environnements. Il montrera ainsi en quoi leurs leçons conjointes intéressent la formation au projet.

contenu
1. Introduction 1 : Architecture, ville, territoires

2. Introduction 2 : Les constructions du territoire ; une tentative de classification

3. Lire le territoire, les instruments de l'étude – Les cartes du territoire

4. Lire le territoire, suite : Essai sur un petit glossaire illustré

5. «Nantes, un destin contrarié» - Jean-Jacques Treutel (conference)

6. Nantes et la Loire, le territoire de la Loire Atlantique

7. Les structures agraires et la formation du paysage rural français

8. Le village, ses habitants et son territoire
«L'arbre, le Maire et la Médiathèque»- Eric Rhomer (film)

9. Les révolutions agricoles et la transformation des paysages agraires

10. «Mon village en l'an 2000» - Charles-Henry Tachon (confèrence)

11. Quelques interventions contemporaines sur le paysage rural

12. L'exemple de Saint Benoit du Sault - Jean Chatelut (confèrence)

École d'architecture de la ville & des territoires Paris Est Document soumis au droit d'auteur

1 1

architecture

3h00 encadrées / semaine
alternance de 3h00 de cours et 3h00 deTD

Nouveaux entretiens sur l'architecture

cours ouvert aux étudiants de l'Ecole nationale des ponts et chaussées

enseignant
Fernando Montès

objectif et contenu
1863 est une année importante pour Eugène Viollet-le-Duc. En effet, cette année là il est nommé professeur d'Esthétique et d'Histoire de l'Art a l'Ecole des Beaux Arts et il publie les «Cités et Ruines américaines» et ses «Entretiens sur l'Architecture».
A peine une année plus tard, avec grand éclat, il donne sa démission de l'Ecole.
Ses livres connaîtront, par contre, une meilleure fortune : large diffusion et grande influence.
En 1872 il sortira un deuxième volume des «Entretiens».

Dans les 20 entretiens que compte l'ouvrage, il est question de certains grands sujets de l'architecture, de généralités, des passages obligés pour tout honnête homme pourrait-on même dire.

Ainsi le premier entretien s'ouvre sur une interrogation sur la barbarie en architecture et le dernier se ferme sur une appréciation de l'importance de la comptabilité et de la direction de chantier.

Ces «nouveaux entretiens sur l'architecture» ne seront pas consacrés à Viollet-le-Duc mais s'inspirent autant de son œuvre hétérocite que de ses théories et de sa méthode très didactique pour évoquer l'architecture.

Les cours, oraux, comme il se doit pour des entretiens, dureront non pas un chapitre mais une heure et demie. Ils seront largement illustrés.
Les sujets abordés différeront de ceux de Viollet-le-Duc mais ils tacheront d'avoir le même caractère d'aperçus, de commentaires, d'analyses sur des invariants de l'architecture.
Enfin, pour être fidèle a l'esprit de l'entreprise originale, c'est à dire, pour considérer l'architecture comme une globalité, l'ordre des entretiens ne sera pas chronologique mais assez libre. Le collage, la «free-association», devant remplacer la succession et plusieurs intervenants y prendront part.

Parmi les sujets traités, notons les suivants :
- Le bricolage
- Le goût
- L'exemplarité
- L'ordre et le labyrinthe
- La spontanéité et l'infini

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

1 1

construction

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Introduction à la construction

enseignant
Marc Mimram

objectif
L'ensemble des cours est consacré à l'art de la transformation. Il met en perspective, du paysage à l'assemblage, de la carrière au béton texturé, du laminage à la charpente tridimensionnelle, du plan forestier au tenon, la construction comme un processus qui de l'échelle territoriale, du lieu de production à la mise en œuvre, s'inscrit dans une continuité du faire et de la pensée à la source du projet.

contenu
1. L'art de la transformation. Les plaisirs de la matière mise en forme

2. De la géométrie en Construction 1 : les tracés et plans dans l'art de la transformation construite. Du gothique à la grille

3. De la géométrie en Construction 2 : des plans à la géométrie dans l'espace. Structure réticulée, surfaces dans l'espace, résistance de forme

4. De la statique en construction 1 : quelques références statiques dans la conception des projets

5. De la statique en construction 2 : la statique comme outil de base à la mise en œuvre (Ponts, Tours, grandes structures)

6. Pierre. De la carrière à la pellicule

7. Brique. De la terre au calepinage maçonné

8. Bois. Des essences forestières au lamellé-collé

9. Béton. Du ciment à la texture des voiles minces

10. Acier. Du minerai à l'assemblage moulé

11. Fibres. Du filage à la toile tendue

12. Une multiplicité de matières pour un projet cohérent. Juxtaposition, addition, assemblage au service d'un projet unitaire

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

1 1

construction

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Le monde physique, outils géométriques

enseignant
Jean-François Blassel

objectif
Présenter les outils géométriques, leurs bases et leurs applications

contenu
Introduction:
1. Pensée technique
2. Pensée scientifique
3. Le monde et les nombres (TD)

Coordonnées et position :
4. Principes de la géométrie descriptive
5. Mesures et échelles
6. Vecteurs et tenseurs (TD)

Courbes:
7. Courbes planes usuelles
8. Variation et surfaces
9. L'exemple des coniques (TD)

Surfaces:
10. Polyèdres (TD)
11. Courbures gaussienne
12. Surfaces minimales (TD)

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1 1 2 représentation

4h30 encadrées / semaine
1h30 de cours magistraux - 3h00 de croquis

Croquis perspectif et représentations de l'architecture

enseignants
Pierre Zarcate, Sophie Lambert, Nicolas Kulowsky, Luc Guinguet, Hala Younes

Ce cours concerne le dessin comme moyen de représentation de l'architecture, du paysage, de l'environnement. Il s'agit de développer une pratique spontanée, sensible, prolongeant l'observation et l'analyse, en tenant compte des principes de la perspective.
Le programme alterne des séances de dessin en extérieur sur des sites choisis en concertation avec les enseignants du champ Projet et du champ Territoires et des cours magistraux à l'école. Non théoriques, ces cours concernent la perspective, l'anatomie, les techniques de représentation, et font référence, sur des thèmes liés au dessin, aux travaux d'artistes, d'architectes ou d'étudiants. Interactifs avec les séances en extérieur, ces cours motivent la pratique et incitent à un regard critique sur les dessins réalisés. Tout en transmettant un savoir-faire, ils dévelopent la culture artistique de l'étudiant.
Les séances de croquis privilégient l'usage d'outiils simples et efficaces. Le dessin doit être rapide, essentiel, lié à la pertinence du regard plutôt qu'à la recherche d'une image finie. Progressivement, sont introduites les notions de plans successifs, de profondeur, de valeurs, de graphisme. Au fur et à mesure de son évolution, l'étudiant est invité à diversifier sa technique selon la sensibilté de sa vision et les recherches qu'il choisit d'entreprendre.

exemples de thèmes d'études
Le sol, la dénivellation, le mur (séquences liées à la déambulation, éléments constitutifs des lieux dessinés, représentation de la végétation, de l'eau,...)
Enclore, diviser, cadrer le sol, la toiture (les éléments caractéristiques d'un lieu couvert)
Les stratégies d'implantation (le dessin comme outil de reconnaissance d'un site)
Le corps humain (représentation du mouvement)

exemples de cours et conférences
Initiation à la perspective
Le dessin d'observation et d'analyse appliqué à l'architecture
La perspective et le graphisme dans les gravures de Piranèse et la série des «prisons».
L'anatomie appliquée au dessin
L'enveloppe du corps (M.Merz, L.Orta, E.Martin)
Le modulor
E.J.Marey et la chronophotographie
Les dessins de Tony Cragg
Structures articulées (R.Piano, J.Prouvé)

exemples de sites pour les séances en extérieur
Le bassin de la Vilette
Le canal de l'Ourcq
Le parc André Citroën
La place des Vosges
L'aire de Loisirs de Noisiel/ Torcy
Des séances de modèles vivants
La Bibliothèque François Mitterrand

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1 1 2 représentation

3h00 encadrées / semaine
3h00 de cours

Introduction à l'histoire de l'art

enseignant
Yvan Messac

objectif
Connaissance des grands mouvements artistiques du 20ème siècle.
Chaque séance de cours sera organisée autour d'une projection présentée et commentée par l'enseignant.
La réflexion portera tout autant sur l'artiste ou le mouvement étudié que sur la construction et la teneur du document visionné. Les étudiants seront invités à préparer les sujets d'une semaine sur l'autre et la qualité de leurs interventions sera prise en compte pour l'évaluation.

contenu
Eisenstein
Duchamp
Picasso / Le mystère
Matisse

Un grand mouvement : le surréalisme :
Bunuel «Un chien Andalou»
Max Ernst
Magritte
Miro

De quelques personnalités de la seconde partie du 20ème siècle
Sculpture/ peinture
Pollock
«Histoire de l'abstraction»
Rauschenberg
Warhol
Vialiat
Supports / Surfaces
«Histoire figurative»
Télémaque
Mario Merz
Soto
Hockney
Boltanski

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1 **1**

1 projets 32
territoires 33
architecture 34
2 construction 35
représentation 28

2

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2 **3**

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

4

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

3 **5**

1 projets 00
cours du campus 00
atomo 00
2 séminaire 00
stage 00

6

1 projets 00
cours du campus 00
atomo 00
2 séminaire 00
diplome 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

1 2

projets

8h00 encadrées/ semaine

enseignants
Isabelle Biro, Sabri Bendimérad, Stéphane Hirschberger, Stéphane Maupin, Jacques Ziegler

Exercices de projet : notions

Des programmes simplifiés offrent l'occasion d'aborder les notions suivantes: partition, répétition, distribution,double hauteur, intériorité.
La maîtrise des composants, mur, sol, toiture est le pré-requis pour l'étude de ces exercices.

partition, double hauteur, intériorité
Cet exercice est destiné à évaluer les connaissances et le savoir faire des étudiants, pour engager leur passage en deuxième année. Traitant de notions identiques, le programme est confié à chaque enseignant de projet.
Il s'agit d'un petit édifice dont une partie est à double hauteur.
Un site réel, identique pour tous les groupes, est cette fois-ci proposé.

La partition, c'est la mise en relation de lieux différents dans un même ensemble.
Tracer une ligne de partition c'est, par une même décision, régler simultanément la séparation des fonctions, la différentiation des espaces et l'articulation des masses.
Double hauteur : il s'agit de la relation d'espaces contigüs dont l'un est constitué de deux niveaux superposés et l'autre d'un seul niveau haut sous plafond.
L'intériorité : se sentir dans un «monde en soi» si loin du dehors et pourtant si proche.

Trois cours accompagnent l'exercice : Partition, Double hauteur, Intériorité.

répétition et distribution
La répétition d'unités identiques engendre une échelle nouvelle et conduit à penser le type architectural (le standard), sa répétition et le mode de distribution, pour prendre en charge l'économie du ratio des surfaces privatives, collectives et leur convivialité.

Le programme de cet exercice porte sur une vingtaine de studios ateliers d'artistes et sur leur système de desserte. L'ensemble s'insère dans un bâtiment existant -le «Point P», quai de Valmy à Paris- dont la structure est répétitive. Cet exercice est une première confrontation au thème de l'habitation.

Deux cours accompagnent l'exercice : Standard / répétition, Distribution.

stratégie d'implantation
Découverte du quatrième composant de l'espace : le territoire.
Pour cet exercice, il s'agit de découvrir un site réel de grande taille, de l'analyser, pour réaliser une synthèse qui rend compte de son état et présage de son devenir. L'exercice se conclut par la proposition d'implantation d'un petit programme sur le périmètre analysé.

Deux cours accompagnent l'exercice : Territoire et Stratégie d'implantation.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

construire
sous la responsabilité d'Isabelle Biro et Marc Mimram
Cet exercice «événement», est préparé et encadré par les enseignants de construction, de projet et de dessin. Les étudiants, en équipes, y conçoivent une petite structure «économe», réalisée grandeur nature.

---

1 2

territoires

3h00 encadrées / semaine
alternance de 3h00 de cours et 3h00 de TD

Le milieu construit introduction à l'étude des territoires et des contextes2

enseignants
Anne-Sylvie Bruel, Eric Lapierre

objectif
L'objectif du cours est de servir d'introduction et de sommaire à l'ensemble de la ligne d'enseignement «territoires» en mettant en perspective les principaux thèmes et domaines qui seront approfondis année après année : géographie, paysage, urbanisme, suburbanisme, réseaux et infrastructures, aménagement du territoire, etc.
Ce cours s'efforcera de montrer comment toutes ces dimensions et échelles de l'étude du territoire sont nécessairement impliquées dans une conception de l'architecture comme culture et comme maîtrise des transformations de nos environnements. Il montrera ainsi en quoi leurs leçons conjointes intéressent la formation au projet.

contenu
1. La ville traditionnelle - Eric Lapierre

2. L'Haussmannisme - Eric Lapierre

3. Les infrastructures : leur rôle dans la genèse des villes et dans la transformation de l'espace urbain

4. L'Histoire de la croissance de Paris lue dans le plan actuel de la ville

5. Les cités jardins - GB, F, USA - Eric Lapierre

6. La ville moderne - Eric Lapierre

7. Aldo Rossi : L'Architecture de la ville – Eric Lapierre

8. Robert Venturi, de l'ambiguïté en architecture et learning from Las Vegas - Eric Lapierre

9. Rem Koolhaas, Delirious New York et S, M, L, XL – Eric Lapierre

10. L'idée de la ville dans la production architecturale du XX° siècle Eric Lapierre

11. Une discipline classiquement suburbaniste : l'architecture du paysage Quelques interventions contemporaines en périphérie – Michel Corajoud, les murs à pêche de Montreuil

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

1 2

architecture

3h00 encadrées/ semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Introduction à l'histoire et aux théories de l'architecture

cours ouvert aux étudiants de l'Ecole nationale des ponts et chaussées

enseignant
Jacques Lucan

objectif
1. Appréhender l'architecture comme discipline spécifique, c'est à dire pouvant faire l'objet d'une histoire et d'énoncés théoriques.
2. Donner des éléments de connaissance et des repères pour une compréhension des développements de l'architecture, notamment depuis la Renaissance.

contenu
1. L'origine de l'architecture. Quatre «récits» la concernant : de Vitruve à Reyner Banham.

2. Architecture et permanence. La «longue durée» : qu'est-ce que l'architecture vernaculaire ?

3. Architecture et changement. Qu'est-ce que l'architecture «savante» ?

4. Compréhension des Temps modernes. La Renaissance 1

5. Compréhension des Temps modernes. La Renaissance 2

6. Compréhension des Temps modernes. La Renaissance 3

7. Régularité et classicisme.

8. Irrégularité et Pittoresque.

9. La ville du 19ème siècle. Le cas du Paris Haussmannien.

10. Compréhension du 20ème siècle. Frank Lloyd Wright et la grammaire architecturale

11. Compréhension du 20ème siècle. Adolf Loos et le Raumplan

12. Compréhension du 20ème siècle. Le Corbusier et le plan libre

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1

1 projets
territoires
architecture

2 **construction**

représentation

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Le monde physique, outils physiques

enseignant
Jean-François Blassel

objectif
Sensibilisation de l'étudiant aux relations entre les outils acquis au lycée et le monde physique sur lequel il agit.

contenu
Description physique :
1. La notion d'état
2. Grandeurs fondamentales et lois de conservation

Différentes formes d'énergie :
3. Energie mécanique et énergie interne
4. Energie électrique, énergie chimique, énergie rayonnée (TD)

Différentes formes de matière :
5. Fluides, gaz parfaits, viscosité
6. Solides, propriétés physiques et mécaniques. (TD)

Statique:
7. Forces et moments
8. Equilibres (TD)

Thermodynamique:
9. Energie interne, enthalpie, chaleur latente
10. Entropie, rendement, cycles thermiques (TD)

Mécaniques des fluides :
11. Equation de Bernouilli, pression atmosphérique
Venturi, tirage (TD)

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1 2 construction

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Construction pratique 1 : des fondations au toit

enseignant
Bruno Person

contenu
1. Introduction - la gravité - la nécessité des fondations - Les sols

2. Fondations superficielles

3. Introduction aux systèmes structuraux

4. Structures et enveloppes

5. Murs massifs

6. Murs composites

7. Façades légères

8. Planchers 1

9. Planchers 2

10. Couvertures 1

11. Couvertures 2

12. Coupe de synthèse

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

1 projets 38
territoires 40
architecture 42
2 construction 43
représentation 45

3

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

4

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

5

1 projets 00
cours du campus 00
mémo 00
2 séminaire 00
stage 00

6

1 projets 00
cours du campus 00
mémo 00
2 séminaire 00
diplôme 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 1 projets

8 heures encadrées / semaine

Enseignants
Philippe Barthélémy, Pascal Chombart de Lauwe, Patrick Rubin

Exercice n°1
Liquides et fluides

Premier exercice, la création d'une pièce d'eau, dans un appartement banalisé, situé au deuxième étage d'un immeuble de logement ancien.

Au delà du thème de la gravité, il sera bien sûr question des qualités spatiales et fonctionnelles d'une salle de bains. le projet sera relativement ordinaire, avec une préférence pour un éclairage à la lumière du jour.

Un état des lieux est diffusé, l'espace d'eau est pratiquement déterminé par les contraintes techniques, notamment celles de l'évacuation des eaux usées (lavabo, douches) et vannes (toilettes).

Il ne peut être question d'emmarchement ou de niveau pour des raisons d'accessibilité à tous : mobilités réduites, personnes agées, handicapés ...

En résumé, beaucoup d'obligations et de nombreuses questions :
- Une pièce d'eau pour l'ensemble d'une famille de 2 adultes et 2 enfants ou 2 pièces d'eau?
- Quelle géométrie d'espaces ? Quel rapport au logement ?
- Réfléxion sur un lieu de service intense .. 45 minutes d'usage sur 24h d'une journée.
- Douche ou baignoire ; ou les deux ?
- Promiscuité, intimité, adolescence, horaires décalés ...
- Budget raisonnable et limité, ce qui n'empêchera pas de prêter attention aux qualités des volumes, des matériaux et à la lumière.

Vous ferez connaisance avec le monde de Castorama, Duravit ... et les sous-sols du BHV, très Instructifs.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Exercice n°2
L'immeuble collectif

Le terrain retenu se situe en banlieue parisienne sur le territoire de Marne-la-Vallée, à proximité d'une station de RER.
Le thème principal sera celui du modèle et de la répétition. Relation entre l'individuel et le collectif tant au niveau des pratiques et des usages que de la perception et de la représentation spatiale

Programme
- une résidence / foyer avec services pour personnes agées.
- trente studios d'une surface de 30 m^2 , comprenant une salle d'eau avec une baignoire, un lavabo et un w-c ; un «coin cuisine» équipé (meuble de 120 évier, plaque, frigo, ainsi que des placards et un plan de travail pouvant servir de bar) ; des rangements intégrés (pendrie, étagères, valises ...)
- chaque chambre sera adaptée à sa position dans l'immeuble (rez-de-chaussée ou étage, sur rue ou en coeur de projet, au Sud ou au Nord, ...) et sera étudiée avec son mobilier : lit double, table pour les repas, table de travail, télévision, PC, bibliothèque, ...).

- des espaces collectifs, un accueil, une loge pour un gardien de 20 m²
(un bureau, une chambre et une salle d'eau), une laverie de 15m², un lieu
de détente collectif de 50 m² équipé d'un distributeur de boissons.
- un ou des lieux extérieurs collectifs : jardins, cour, patio, ...
- une très grande attention sera portée sur le traitement du parcours
de la rue jusqu'à l'intérieur de la chambre (circulations extérieures
ou intérieures disposant de lumière naturelle), favorisant les échanges.
- des prolongements de la chambre vers l'extérieur, individuels ou collectifs :
balcons , loggias, jardins en Rez-de-chaussée ou aménagements particuliers
des espaces de circulation.
- l'ergonomie (en tenant compte de la mobilité réduite), la lumière, la
ventilation, la vue, le bruit, ... seront autant de données à intégrer.

Exercice n°3
Construire dans le construit

La réhabilitation et la transformation dédifices existants sont aujourd'hui de pratique courante. Elles correspondent en général à un changement radical d'utilisation ou plus simplement à la modernisation de l'édifice concerné.
Dans les deux cas les structures anciennes devront être adaptées pour répondre à des exigences fonctionnelles ou réglementaires nouvelles, et pour «signifier» ces changements.
Le seuil d'un édifice est, par essence, le lieu où se concentrent l'ensemble de ces contraintes, c'est aussi le thème de cet exercice qui sera exploré jusqu'à l'échelle du détail.

Programme
Le hall d'entrée d'un programme culturel installé dans un immeuble ancien. Sa réhabilitation permettra d'améliorer la qualité de l'accueil du public (information, attente, accessibilité handicapés, caisse) et de signifier ce renouveau.

---

2 1 2 projets

3h00 encadrées / semaine

La fabrique

enseignants
Bradley Kligerman, Laurence Madrelle

Le module de projet intègre des enseignements regroupés sous l'appellation de «La Fabrique» (informatique/nouveaux médias et communication visuelle). Dans ce cadre, les étudiants sont invités à fournir un travail et une réflexion approfondie sur les modes de communications à disposition des élèves architectes à raison de 3h00 par semaine durant toute l'année.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 1 territoires

3h00 encadrées/ semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Image/territoire
Perception/représentation

enseignant
Emmanuel Pinard

objectif
L'image est aujourd'hui un outil incontournable dans l'analyse des villes et des territoires. Elément majeur du processus de fabrication du projet, sa maîtrise et sa compréhension nécessitent un apprentissage qui passe, d'une part, par la connaissance des productions photographiques historiques et contemporaines et, d'autre part, par l'utilisation de l'outil photographique dans un cadre précis et une problématique clairement définie.

contenu
Les cours magistraux, regroupés en début de semestre, constitueront une base de références communes.
- Histoire des représentations urbaines et paysagères dans la photographie.
- Présence de la ville dans la production photographique contemporaine.
- Commandes photographiques / observations artistiques des territoires.
- La forme documentaire : l'image comme document et comme option artistique.
- Baldus, Atget, Sanders, Evans, Becher, Struth... une filiation documentaire.
- Perception, représentation, quatre territoires, une approche.

Les TD seront réalisés par groupe, corrigés une semaine sur trois.
Chaque groupe devra choisir, dans une liste, une problématique de travail liée à l'observation d'un territoire exemplaire des situations urbaines qui se développent dans le territoire de Marne la Vallée.

Chaque groupe fournira en fin de semestre un dossier (papier A4 +CD) d'une vingtaine d'images accompagné d'un court texte présentant la problématique retenue.
La qualité de l'ensemble, sa mise en page, la pertinence des images en rapport à la problématique de départ seront prises en compte pour l'évaluation.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 1 2

projets
territoires
architecture
construction
représentation

4h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 2h30 de TD

Atelier d'analyses : Ville et urbanisme 1

enseignant
Jean-Jacques Treuttel

contenu

1. La ville et ses représentations
2. L'origine des villes et les composants de la forme urbaine
3. Ville et territoire
4. Décrypter les formes urbaines 1
5. Décrypter les formes urbaines 2
6. Les tracés, la ville dans l'antiquité
7. Croissance et substitution , la ville au Moyen-Age
8. Villes idéales, villes transformées, la ville à la renaissance
9. Les grandes compositions urbaines, la ville classique/baroque
10. Règles urbaines , la ville au siècle des Lumières
11. La grille, les villes coloniales du nouveau monde
12. Les percées, les transformations urbaines au 19ème siècle

fin du premier semestre

13. Villes industrielles et banlieues au 19ème siècle
14. Utopies et cités jardins au 19ème/20ème siècle
15. La naissance de l'urbanisme et la «ville radieuse» au 20ème siècle
16. Les villes nouvelles et rénovations urbaines au 20ème siècle
17. La ville retrouvée, les centres villes à la fin du 20ème siècle
18. La ville éclatée, la ville au 20ème/21ème siècle

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 1

architecture

4h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 2h30 de TD

Atelier d'analyses : Analyse architecturale 1

enseignant
Jean Taricat

objectif
Le principe du cours magistral consiste à consacrer une heure et demi à l'étude d'un unique bâtiment ou espace aménagé. Discipline de l'histoire de l'architecture, l'analyse tente de reconstituer l'idéation de chaque projet et la réception qui l'accueillit en son temps, à l'aide des sources graphiques et écrites connues. L'état existant fournit un point de départ tridimensionnel à une restitution simplifiée par croquis et diagrammes. L'usage, la structure et le contexte sont trois catégories constantes des analyses.

contenu
Basiliques, églises

1. La «Cité de Dieu» et l'utopie dans le classicisme

2. Origines romaines de l'architecture religieuse paléochrétienne. Les sources antiques, théologiques et politiques des formes centrées et allongées

3. Le Panthéon (Rome) et la capitale de l'Empire Romain

4. Ste Sophie de Constantinople (Isidore de Tralles, Anthémius de Milet), rayonnement divin et impérial d'une capitale

5. La commune médiévale et la cathédrale : Amiens (R. de Luzarche, T. de Cormont)

6. L'embellissement de la ville médiévale dans les principautés italiennes : le «De Re Aedificatoria» et les idéaux de la Renaissance. L'exemple du portique de l'hôpital des Saints Innocents (Florence, Brunelleschi)

7. Parallèle des basiliques San Lorenzo et S^to^ Spirito (Florence, F. Brunelleschi)

8. Un forum et une basilique «antiques» au centre de la capitale d'une principauté: St André de Mantoue (L.B. Alberti)

9. Excursus sur le vestibule de la bibliothèque Laurentienne (Florence, Michel-Ange)

10. Le monastère, la ville, la lagune : San Giorgio Maggiore (Venise. A. Palladio)

11. Une rue, un palais, deux monastères. Parallèle des chapelles de St André au Quirinal (Bernini) et St Charles aux Quatre Fontaines (Rome, F. Borromini)

12. Unity Temple (Illinois. F.L. Wright), l'amphithéâtre d'une paroisse suburbaine.

fin du premier semestre

13. Villas: L'évolution de l'organisation de la villa et de ses relations avec le domaine ou le jardin depuis la villégiature aristocratique du 16ème siècle jusqu'à la villa suburbaine contemporaine

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

14. La villa et la maison de ville. Du jardin d'Eden à l'habitation. Villégiature et habitat

15. Une villégiature patricienne, la villa Rotonda (Vicence, A. Palladio), belvédère et contreforts d'une plaine cultivée

16. Le palais du Té (Mantoue, G. Romano), une villégiature princière, ferme et palais sur cours dans la plaine du Pô

17. La villa bourgeoise. Villas et lotissements suburbains aux USA (19ème siècle). A.J. Downing, H.H. Richardson, L. Sullivan

---

2 1

construction

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Construction pratique 2

enseignant
Bruno Person

contenu
A-Des fondations au toit (suite)
1. Rappels de Construction Pratique1
2. Menuiseries exterieures1
3. Menuiseries extérieures 2.
4. Cloisons – portes– Menuiseries intérieures
5. Plafonds - revêtements de sol.
6. Logiques des coûts.

B- Construire en bois
7. La construction en bois à travers les ages
8. Principes de la charpente en bois
9. Assemblages et tracés
10. Façades en bois
11. Systèmes structuraux 1
12. Systèmes tsructuraux 2

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 1

construction

3h00 encadrées / semaine
alternance de 3h00 de cours et 3h00 de TD

Initiation à la structure 1

enseignant
Laurent Becker

objectif
On fera découvrir aux étudiants les types de structure, leur fonctionnement, leur modélisation, leurs pathologies, par le biais de l'histoire de la notion de structure.
L'objectif est d'enrichir l'«intuition»du fonctionnement structurel, et d'apprendre les méthodes d'analyse et de conception des structures.

contenu
1. Introduction - première définition de la structure : tout ce qui tient debout n'est pas structure. Une représentation intellectuelle de la stabilité

2. Ce que subissent les structures terrestres, les forces extérieures qui les sollicitent : poids, neige, vent…
Hiérarchie dans une structure
Les conditions d'appui
Assemblages, liaisons internes

3.Les degrés élémentaires de la structure : l'empilement, le mur, l'encorbellement. Stabilité et instabilité. Structures gravitaires

4. L'équilibre. les notions de force et de moment
Structures discrètes

5. Les lois de la statique
Introduction à la statique par l'étude de dispositifs simples

6. Les efforts internes : traction, compression, flexion, effort tranchant, torsion

7. Résistance des structures – la notion de contrainte – la notion de flambement et d'instabilité

8. Etude d'archétypes structurels simples : poteau, poutre, porte-à-faux, portique, buton, tirant, arc, caténe – notion de structures isostatiques et hyperstatiques

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

2 1 2 représentation 3h00 encadrées / semaine

Communication visuelle

enseignants
Laurence Madrelle, Gérard Plénacoste, Cyrille Fourmy

objectif
Donner le vocabulaire nécessaire à la formalisation d'idées à l'aide de moyens d'expression typographiques, graphiques, photographiques.

contenu
Exercice d'identité visuelle sur soi-même/ sur douze semaines mettant en œuvre l'usage de la photographie, du dessin, de la typographie et de l'ordinateur (si nécessaire) dans les formats du système din

1. Dans un format A7, vous mettrez en page un portrait de vous, traité en photographie, de façon plus élaborée que le simple photomaton habituel

2. Dans un format A7, vous concevrez typographiquement une carte de visite à votre usage, comprenant : nom, prénom, adresse, téléphone, fax et e-mail si vous en disposez

3. Dans un format A6, vous dessinerez un mot indice qui vous symbolisera le plus simplement et le plus justement possible, qui pourra se réduire tout en gardant sa visibilité

4. Dans un format A5, vous mettrez en scène graphiquement et/ou photographiquement un espace de travail qui vous est familier

5. Dans un format A4, vous concevrez graphiquement et typographiquement une entête de lettre à votre usage. Vous y mettrez en page un texte que vous aurez écrit expliquant vos choix graphiques et typographiques des exercices précédents

6. Dans un format A3, vous choisirez une citation courte sur l'espace et l'environnement et vous en ferez une image typographique; cet exercice a pour objectif d'adapter la typographie au sens des mots, des idées ou des concepts

7. Dans un format A2, vous concevrez graphiquement une affiche invitant le public à une exposition de votre travail ; les informations qui devront y figurer sont : le terme «Exposition», votre nom, celui du lieu (l'École et plus précisement la salle et l'étage), les dates et heures d'ouverture

L'image ou les images utilisées devront synthétiser la nature de votre travail et de votre personnalité

8. Dans un format A1, vous rassemblerez tous les exercices précédents que vous collerez bord à bord selon la mise en page proposée en regard de cette feuille, constituant ainsi un panneau vous identifiant et permettant d'évaluer rapidement la qualité de votre prestation graphique réalisée en notre compagnie

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 1 2

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Anglais

enseigants
Brenda Schaefer, Corine Levit, Mary-Margaret Amrouni, Lisa Corderoy

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

1 projets 48
territoires 49
architecture 50
2 construction 51
représentation 53

2

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

3

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

4

1 projets 00
cours du campus 00
mono 00
2 séminaire 00
stage 00

5

1 projets 00
cours du campus 00
mono 00
2 séminaire 00
diplôme 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 2

projets

8 heures encadrées / semaine
répartition

Enseignants
Philippe Barthélémy, Pascal Chombart de Lauwe, Patrick Rubin

Exercice n°4
La membrane

Explorations et expérimentations autour d'un thème : la membrane souple.

La «Fabrique» sera associée à ce travail de recherche et de découverte.
A définir.

Etapes de projet
Semaine 1 ... mise au point.
Semaine 2 ... mise au point.
Semaine 3 ... fabrication sur le site, échelle «grandeur».

Exercice n°5
La maison, son jardin, le chemin qui y mène.

Le terrain retenu se situe en banlieue parisienne, sur le territoire de Marne-la-Vallée, à proximité de l'école d'architecture (voir CAUE). Une attention particulière sera portée sur l'intégration du projet dans son environnement proche constitué de maisons «ordinaires».

Cet exercice sera réalisé en liaison avec le cours « Construction Pratique 2» de Bruno Person, et plus particulièrement sur le thème de la construction en bois.

Programme
- Une maison de 150 m² habitables pour une famille de quatre personnes, à priori deux adultes et deux enfants ou adolescents.
- Un espace de 20 m² compris dans la surface totale sera réservé pour une activité (travail à domicile, atelier de bricolage, ...).
- Un garage fermé de 20m² qui servira également de réserve, complété par une place extérieure de stationnement sur le terrain. l'accès carrossable sur rue ne pourra pas excéder les 3.50 m de large.
- Le parcours de la rue jusqu'à l'intérieur de la maison, ainsi que l'ensemble du jardin seront traités avec autant de soin que toutes les pièces du projet.
- Ces différentes pièces ne seront pas regardées sous l'angle habituel du séjour, cuisine, chambre, salle de bains, ..., mais plutôt à partir d'espaces définis par leurs qualités, leurs usages et leurs rapports, y compris avec l'extérieur.

Ainsi on parlera d'un espace reservé à la fonction de «préparer les repas, éventuellement stocker la nourriture, peut-être y manger, ... tout autre élément défini par un hypothétique client» plutôt que d'une cuisine.
L'ergonomie, la lumière, la vue, ... seront autant de données à intégrer.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

2 2

projets
territoires
architecture
représentation
représentation

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Entre architecture et territoire : les leçons du jardin

enseignant
Georges Farhat

objectif
L'objectif du cours est d'étudier le rôle joué par les jardins et les structures paysagères dans l'agencement et la représentation du territoire.

Après avoir resitué les jardins renaissants, classiques ou irréguliers dans les différents contextes géographiques, économiques, techniques, scientifiques et esthétiques qui ont favorisé leurs émergences respectives, on s'attachera à montrer comment ces «représentations paysagères in situ» ont pu fournir ultérieurement des modèles d'agencement du territoire urbanisé qui se sont largement diffusés. Une attention particulière sera portée, à l'approche optico-géométrique du terrain, et partant, aux outils conceptuels du projet.

contenu
1. Introduction : problématique contemporaine. Historiographie, méthodes, bibliographie. D'Egypte à Rome, l'origine des jardins d'Occident. Moyen-Âge arabo-andalou et chrétien.

2. Agriculture et jardins dans les domaines des Médicis. Villégiature et otium. Giardino, orto, bosco : le vocabulaire formel des 15-16èmes siècles.

3. Jardins des princes de l'église au 16ème siècle. Giardino, vigna, barco : rapport à l'Antiquité. Nature artificielle et art naturel. Perspectiva versus hortus conclusus ?

4. Les plus excellents jardins de France au 16ème siècle. Coteaux / vallons : terrasses, grottes, canaux et îles. Spécificité géographiques et humanisme français. L'Europe des jardins.

5. Jardins et territoires : institutions du sol et typologie des parcs seigneuriaux en France au 17ème siècle. Les anamorphoses d'André le Nôtre. Etude de cas : Sceaux.

6. Versailles scène du pouvoir royal. Le vocabulaire formel du jardin régulier dans les vues du Parc de Marly et dans l'aménagement des promenades publiques au 18ème siècle.

7. Landscape garden en Angleterre au 18ème siècle : naturalisme, peinture, «romanité» et sublime dans les champs. Ascendance régulière, perspective et pittoresque : de Bridgeman à Brown et Repton.

8. Jardin «à la française» en Europe et jardin paysager en France. Peintres et architectes jardiniers. Méréville : hydro-géo-pédologie d'une composition pittoresque.

9. Parcs privés en France, 1800-1880 . jardins paysagers et parcs agricoles. Techniques industrielles et horticulture. Serres et jardins d'hiver. L'émergence d'une profession.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

10. Parcs urbains. Europe et Etats-Unis, 1820-1890. F.L. Olmsted. Systèmes de parcs et planification urbaine. Cités-jardins et lotissements périphériques.

11. Du jardin à l'aménagement régional : de Forestier à Prost. Le retour à l'ordre, les arts décoratifs et le style régulier. Le jardin et le paysage dans l'œuvre de Le Corbusier.

12. Paysagistes américains et scandinaves. Jardin-environnement et land art. Jardins contemporains, espaces publics et paysagement d'infrastructures : généalogie problématique

---

2 1 2 architecture

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Analyse architecturale 2

enseignant
Jean Taricat

objectif
Le principe du cours magistral consiste à consacrer une heure et demi à l'étude d'un unique bâtiment ou espace aménagé. Discipline de l'histoire de l'architecture, l'analyse tente de reconstituer l'idéation de chaque projet et la réception qui l'accueillit en son temps, à l'aide des sources graphiques et écrites connues.L'état existant fournit un point de départ tridimensionnel à une restitution simplifiée par croquis et diagrammes. L'usage, la structure et le contexte sont trois catégories constantes des analyses.

contenu
1. Maison suburbaine, maison de campagne : parallèle de deux «maisons de la Prairie», la maison Robie (Chicago), la maison Johnson «Wingspread» (Racine). F.L. Wright

2. Deux mitoyennetés : La villa Cook (Boulogne/Seine, Le Corbusier), une maison de ville sur un parcellaire parisien. Projets de maisons suburbaines à trois cours (M.V.D Rohe) : un abri dans un enclos

3. Maison Kramer (Californie, R. Neutra): un abri sur un belvédère naturel. «machine in the garden»

4. Une habitation dans un lotissement boisé : Maison Fisher (Pennsylvanie, L. Kahn)

5. Musées: Le musée introduit au néoclassicisme et à la période révolutionnaire. «Architecture» ou «Espace» des Lumières, quoiqu'il en soit le musée public est un programme inédit issu des transformations de l'ancien régime

6. L'Altes Museum (Berlin, F. Schinkel) et le centre impérial

7. Gemeente Muséum (La Haye, H.P. Berlage), cité de la culture dans un quartier suburbain.

8. La galerie nationale de Berlin (Mies Van der Rohe), le «temple» d'un forum moderne

9. Kimbell Museum (Fort Worth, L. Kahn)

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Documents soumis au droit d'auteur

2 2 construction

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Introduction à l'energie

enseignant
Hubert Penicaud

contenu
1. Vocabulaire, définitions

2. Différentes formes d'énergies, conservation de l'énergie

3. Ressources énergétiques, renouvelabilité

4. Présence de l'énergie dans le cadre naturel (champs, rythmes) et interactions avec le bâti

5. Les usages de l'énergie dans le cadre bâti – les flux –

6. Utilisation rationnelle des énergies (transformation)

7. Utilisation rationnelle des énergies (stockage)

8. Utilisation rationnelle des énergies (rendements)

9. Le «zéro énergie» et l'autonomie énergétique

10. Energie et matière, énergie et temps

11. Energie «grise», incluse dans la construction

12. Energie et information

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 2 construction

3h00 encadrées / semaine
alternance de 3h00 de cours et 3h00 de TD

Initiation à la structure 2

enseignant
Laurent Becker

contenu
1. Histoire et évolution des sciences du bâtiment – connaissance des matériaux

2. Comportement interne des matériaux. L'élasticité. Comportement plastique

3. Etude d'archétypes structurels
Bâtiments à ossature. Plancher. Voile. Contreventement

4. Voûtes. Coques

5. Structures réticulées. Structures spatiales. Pliage

6. Structures tendues. Précontrainte. Résilles

7. Tenségrité

8. Structures gonflables et gonflées

9. Structures hybrides

10. Modélisations – la maquette et l'ordinateur

11. Dynamique de la structure – vibrations – résonance

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

2 2 représentation

3h00 encadrées / semaine

Informatique

enseignant
Bradley Klingerman

objectif et contenu
Il est ici question d'aborder l'apprentissage des «outils informatique» sans dissocier celui ci du projet architectural. C'est pour, par, et autour du projet que s'élabore cet apprentissage. C'est impérativement dans une logique de projet, avec un «vouloir faire» que s' «envisage» l'utilisation des outils technologiques. Comment construire une pédagogie autour de ces outils qui s'attache autant à l'image (instantané) à ses modes de production, aux états intermédiaires et fugaces, non moins intéressant du projet en gestation ? Comment utiliser les outils informatiques pour que chaque étape nourrisse la maturation du projet et participe à sa communication dans un schéma d'organisation global ? Nous nous intéressons plus à développer des savoir-faire et des approches méthodologiques dans un contexte de projet, à initier des axes de recherche, qu'à dispenser la connaissance exhaustive d'un logiciel.
Chaque outil informatique est présenté pour la pertinence de sa fonction en rapport avec chaque phase du projet. Les aller-retour d'un outil à l'autre sont non seulement encouragés mais rendus nécessaire par les impératifs du projet.

Sans favoriser un outil ou logiciel sur un autre, les cours s'organisent autour du dessin du projet,de la maquette numérique et des techniques et applications de l'image.

dessin de projet
La représentation du projet et les conventions de dessin servent à communiquer les données précises. La base de ce module est la compréhension de l'information vectorielle, et comment ils peuvent accompagner le projet de la conception jusqu'au chantier par une gestion claire de ces données.

maquette numérique
L'usage de la maquette numérique, ici présenté avec le logiciel 3DMax, est présenté comme un processus de conception de projet. Cela peut suggérer et même démontrer les techniques de représentation réaliste, ce qui n'est pas le but de ce cours.
Le logiciel de maquette numérique est inséré au centre de notre démarche. L'information générée par ces outils peut être facilement réduite en dimension (vers le dessin descriptif en 2D ou l'image/collage) ou augmentée une fois (vers l'animation) ou plus (interface animée modifiable, réalité virtuelle...).

image/séquence/projection
Il s'agit du travail de l'image pour la création de «l'information» graphique et l'évocation d'un état «réel.» C'est la précision et la pertinence des données qui sont soit du support trouvé (internet, scan...) soit du support créé (photo numérique, maquette 3D...). Les outils de l'image fonctionnent sur les principes de l'ajustement, de l'accumulation et de la transparence. L'ajustement est un objet de transformation qui s'applique à un autre objet. L'accumulation est la méthode de construction d'image par empilement: celle-ci ressemble au montage. La transparence est une qualité que l'on donne à l'image ou à une partie et par sa souplesse, devient un véritable outil essentiel du montage.

École d'architecture de Paris-Malaquais & des territoires
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1 1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2 1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2 3 1 projets 56
territoires 62
architecture 63
2 construction 64
représentation 66

4 1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

5 1 projets 00
cours du campus 00
mono 00
2 séminaire 00
stage 00

6 1 projets 00
cours du campus 00
mono 00
2 séminaire 00
diplome 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

3 1

projets

11h00 encadrées / semaine

La nationale 7 entre Paris et Orly : habitations avec vues parisiennes

enseignants
Yves Lion, Christophe Delmar

De Paris à Orly, la route nationale 7 apparaît comme une ligne culminante du territoire. Le plateau de Longboyau qui l'abrite est délimité à l'est par la vallée de la Seine, à l'ouest par la vallée de la Bièvre et au sud par la vallée de l'Yvette. Ce plateau se situe presque entièrement à une cote comprise entre 80 et 100mètres, soit en moyenne à 60 mètres au dessus de la plaine alluviale de la Seine. Cette domination n'est peut être pas évidente pour le passant mais elle l'est à coup sûr pour le géographe ou l'urbaniste. Dans l'ensemble, c'est d'abord sur la plaine inondable et sur le coteau en pente que s'est propagée l'urbanisation qui fut plus tardive sur les plateaux. La route nationale 7 a donc pour caractéristique une situation de ligne culminante qu'il s'agit d'affirmer dans les projets du secteur.

Au moment où une approche intercommunale se développe en région parisienne il faut considérer les lieux et non pas la totalité de l'aire métropolitaine pour célébrer la rencontre entre les communes; il ne faut surtout pas les noyer dans un long et vaste projet d'aménagement global mais intervenir par touche ponctuelle chaque fois que l'on rencontre un territoire propice. Ce qui nous intéresse avec l'ancienne route de Fontainebleau, c'est qu'elle est historiquement un lieu de convergence bien plus que de centralité. Cette question de la centralité dans le débat sur les nouvelles relations entre les communes ne doit pas être escamotée, bien au contraire. Ce que les communes ont à craindre des influences de leurs voisines c'est une perte d'identité, cette identité qui donne à la banlieue parisienne les atouts, les qualités, et le charme que l'on sait. Cette identité est bien sûr historiquement fondée, mais son lieu d'expression privilégié est au centre de chacune des entités communales. Il ne faut sans doute pas, à travers cette politique urbaine, estomper les particularités: il conviendrait plutôt ici comme ailleurs de combattre les inégalités.

Voici donc une ligne culminante du territoire pour tous ceux qui, le long de cette route souhaitent tirer parti de ce site.

L'intérêt pour Paris, le Kremlin Bicêtre, Villejuif, L'Haye les Roses, Vitry sur Seine, Chevilly la Rue, Thiais, Rungis, Orly est de pouvoir partager un territoire commun le long de l'ancienne route de Fontainebleau sans avoir à renoncer à quoi que ce soit de ce qui fait leur originalité. Le territoire est ici d'abondance, il est distribué par un réseau viaire conséquent, une station de métro à Villejuif ; il est traversé par le périphérique et la A86. Il existe un vaste programme de transport en commun avec une belle intermodalité à la station Louis Aragon qui culmine sur le site. Aménager la nationale 7 y compris dans la partie qui accueillera la nouvelle ligne de tramway, ce n'est pas imaginer un énième boulevard urbain mais plutôt mettre en avant les qualités de rassemblement et d'échange qui donnent à ce lieu une très grande capacité de modification. Ainsi on peut dire que le long de la nationale 7 une centaine d'hectares sont aujourd'hui immédiatement mutable et peuvent être bonifiés et l'économie générale renforcée sans grand bouleversement.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Les bouleversement eux nous les trouveront peut être :
- dans la couverture du périphérique où il serait si aisé de mettre en relation claire, directe, la mairie du Kremlin Bicêtre et la Porte d'Italie aujourd'hui séparés.
- dans la suppression des trémies routières qui ont coupé le Kremlin Bicêtre et Villejuif en deux parties,
- dans la suppression du viaduc qui mène à Villejuif et qui a été élaboré entre les deux guerres pour un tramway aujourd'hui oublié. Ainsi Villejuif retrouverait ses deux rives qui aurait un espace public commun d'où l'on pourrait jouir de magnifiques points de vues sur la région parisienne que donne cette situation de culminance.
- plus loin, le nouveau tramway et toute ses civilités
- le cimetière de Thiais serait mieux rattaché à la route nationale 7
- enfin, plus radical, les situations de transformations sur le secteur Belle Epine, Rungis, Orly.: ici il s'agit d'une ré interprétation du «tout automobile» et de la situation exceptionnelle de la terrasse du centre commercial de Belle Epine, de l'héritage Infrastructurel d'un Rungis devenant plus ou moins obsolète, d'une recomposition complète des zones d'activités type Sogaris laissées pour compte, et peut être même, à plus long terme, d'une modification sensible de l'aéroport d'Orly dés lors que les «gros porteurs» auraient rendu le trafic différents (voir à ce sujet les travaux des étudiants de l'Ecole de la Ville et des Territoires à Marne la Vallée et ceux de l'école d'architecture de Mendrisio).

La topographie de ce paysage dégradé reste très structurante.
Les communes ont déjà manifesté leur intérêt pour un système d'espaces verts interdépartementaux qui légitimement pourrait être fédéré par l'existence de cette culminance. Si vous assemblez les POS de toutes ces communes vous n'obtenez pas grand choses de très cohérent, et c'est tant mieux si l'on se contente de l'existence même de cette part commune, de cette route comme structure de développement et comme espace public. La route n'est pas hostile dés lors qu'on admet les hétérogénéités qu'implique la reconnaissance des identités communales.

Voici venu le temps de l'intercommunalité ? Alors oublions le boulevard Saint Germain et son harmonie d'un autre âge.

Projet vert pour une petite ceinture

enseignant
Florence Lipsky

Dans le grand projet d'aménagement du territoire de Paris Rive gauche, le quartier Masséna Bruneseau est resté jusqu'à aujourd'hui un délaissé, un morceau de territoire à ciel ouvert où le piéton a du mal à trouver sa place tant l'espace est déchiqueté, découpé, entaillé par les infrastructures routières et ferroviaires. Situé à la charnière entre Paris et Ivry, il appelle une forte prise de position sur la manière de faire la liaison entre la capitale et sa banlieue.
L'enjeu politique est d'arriver à établir une intercommunalité qui favorise des projets permettant de créer une urbanité non ségrégationniste capable de donner un caractère spécifique au lieu, et attrayante pour les deux côtés. Les aménageurs de l'Est parisien ont choisi de développer le quartier en privilégiant cette approche. (Cf. concours Masséna-Bruneseau).
Par ailleurs, l'agglomération parisienne manque cruellement d'espaces extérieurs naturels où l'on puisse se livrer à des activités physiques. Ceci est particulièrement vrai dans cette zone. Dans ce contexte, la petite ceinture, aujourd'hui quasiment désaffectée, nous offre l'opportunité d'imaginer de nouveaux usages urbains. Dans certaines portions, cette infrastructure ferroviaire constitue en effet un territoire linéaire à fort potentiel paysager adapté à la déambulation, aux divers sports de «roule» et à des activités périphériques qui restent à inventer.
Je propose donc de considérer la portion de voie située entre l'ancienne gare Masséna et le tunnel de la rue Patay comme un nouveau territoire d'expérimentation urbain à conquérir par le piéton, tout en intégrant les quelques contraintes techniques qui subsistent à ce jour.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

perimètre d'étude
Le territoire d'expérimentation spatiale considéré est délimité par :
- La gare Masséna au Nord, (raccord avec les voies du quartier définis dans le sujet)
- Le boulevard Masséna à l'Est.
- Le pont enjambant la rue Patay au sud.
- La rue Regnault à l'Ouest.

programme
Il est considéré la possibilité d'implanter un café, des services de restauration, des infrastructures sportives légères adaptées à la «roule» (skateboard, vélos, rollers, etc...), des logements pour étudiants et des extensions de logements de la cité voisine (cabanes, decks, terrasses, etc...). Le programme est à prendre comme dispositif de base à enrichir par des apports spécifiques à chaque projet.

méthode de projet, experimentation de la sur-contrainte
Inspiré des méthodes d'écriture de l'Oulipo, l'exercice sera mené avec utilisation d'une sur-contrainte qui fixera, pour chaque projet une règle de composition à respecter et valoriser. Les éléments du programme de base seront tirés au sort de manière à créer des couleurs programmatiques différentes pour chaque étudiant (ou groupe d'étudiants). Le projet devra ensuite être développé en illustrant une préposition définissant un principe d'organisation spatiale : contre, à travers, le long de, etc... L'attribution des prépositions sera également réalisée de manière hasardeuse en début d'exercice. Le but pédagogique est de faire réaliser aux étudiants jusqu'à quel point le «programme» est déterminant dans un projet et quel degré de liberté l'architecte décide de s'octroyer dans la définition de sa propre attitude de création. Ces contraintes sont faites pour être sublimées.

l'enseignement de projet, considéré comme un processus de recherche
L'intervention de projet qui m'intéresse concerne toujours un territoire dit «spécifique» (lieu industriel, lieu universitaire, lieu de mémoire,...) qui possède des caractéristiques particulières.
La bonne connaissance de ses usages et pratiques, de son histoire, de son ancrage géographique, de sa morphologie, de ses besoins programmatiques sont analysés et décortiqués afin que les étudiants puissent affirmer puis affiner le plus possible leur attitude de projet. Cours, déplacements, voyages, informations extérieures, font partie intégrante de la démarche d'enseignement afin d'accompagner et de guider l'étudiant dans la compréhension du sujet.
Sur le terrain donné, l'attitude de projet déterminée par les étudiants s'explicite à deux niveaux :
- une stratégie est définie à l'échelle du lieu. (1/1000, 1/500)
- une posture est prise à l'échelle de l'objet architectural (1/200 à 1/50)
à partir de couples d'opposés (fermé/ouvert, dedans/dehors, opaque/transparent, lourd/léger, mobilité/immobilité...)

Autour du silence

enseignant
Fernando Montès

A s'arrêter un instant pour situer les grandes émotions architecturales que l'on a éprouvées, il apparaît vite que la plupart d'entre elles ont eu pour cadre des endroits où prime le silence et où l'appel à la concentration, induite par l'espace lui-même, apparaît comme une invitation indéclinable. La constatation inverse est tout aussi tranchée : que retient-on d'un lieu fort et bruyant ? Sans doute moins les traits architecturaux, la physionomie de l'espace, que les événements qui s'y déroulent.
Y aurait-il alors un lien privilégié entre cet exercice de haute volée qui est l'architecture et cet état extrême qui est le silence ?
Ne nous avançons pas trop vite dans le terrain passablement minée des conditions idéales pour qu'y ait architecture, car la création a horreur des causalités simplistes. Mais si nous nous situons dans une recherche de repères solides pour établir le projet, la question semble pertinente ou même inévitable. Et le plus tôt c'est le mieux.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Pour le premier semestre 2002-2003 nous allons donc proposer un Studio qui s'attachera à explorer ces possibles liens privilégiés entre les sens, et qui pourrait s'appeler «Autour du silence».

A la suite de l'expérience de l'aménagement de la Seine piétonnière au deuxième semestre 2001-2002, nous avons retenu un site à l'Ouest de la rive gauche, entre le Pont Mirabeau et le Parc Cevènnes-Citroën, entre le R.E.R. et l'eau. Dans cette étendue, aujourd'hui utilisée comme dépôt de matériaux, nous proposons de créer une immense halle linéaire ouverte en permanence et abritant, en dehors d'une salle de pas-perdus, une séquence de salles destinées aux arts de la scène, c'est à dire au théâtre, au mime, à la danse, au cinéma et à la musique.

Si d'un point de vue programmatique, cet ensemble peut être considéré comme la prolongation (ou la contrepartie) de l'espace récemment aménagée pour les arts plastiques au Palais de Tokyo, dès par son emplacement et ses liens, ce projet aura un fonctionnement assez particulier. Sa réelle dimension urbaine fera de lui plus qu'un édifice, une sorte de quai couvert, de passage animé au bord de l'eau, à l'intérieur duquel viendrons prendre place des lieux de plus en plus spécifiques.

Le travail du Studio sera organisé en deux séquences. La première, qui occupera six semaines, verra un travail en groupes de 4 étudiants étudier le projet proprement urbain et l'enveloppe de la halle après une reconnaissance poussée des lieux et une étude d'espaces comparables. Viendra ensuite, jusqu'à la fin du semestre une phase consacrés à un projet individuel où chaque étudiant devra développer 4 espaces abrités par la halle :
- la salle de pas perdus,
- la salle du silence,
- la salle du mouvement
- la salle du bruit.

Les exigences fonctionnelles de chaque réduit seront communes à tous les étudiants.

Puisque cette quête, à l'évidence nécessitera d'un instrument de mesure permanente nous donnerons grande importance au travail en maquette en assez grande échelle.

Densité et congestion transformation et mutation

enseignants
Odile Seyler, Philippe Gazeau

objectifs
Les préoccupations dominantes de l'atelier tournent autour de la question du logement, ou plus exactement de l'habiter. Cette question sera replacée dans le contexte plus général, de notre société qui évolue très rapidement. L'architecte doit être à même de prendre position et de faire des propositions dans le cadre de son champ disciplinaire propre. Il nous semble primordial qu'une école d'architecture s'engage aujourd'hui sur ces questions.
La question du logement, de l'habiter ne peut plus être posée aujourd'hui comme elle l'était encore il y a quinze ans. On ne peut plus ne parler que de cellules, de typologie. il est impossible de se cantonner à l'objet lui-même, il faut élargir le champ.
La question de l'habitation rejoint aujourd'hui très largement des préoccupations urbaines, des questions de plan d'ensemble, des questions de contexte, des questions de site et de paysage.
À partir de la question de l'habitation, nous proposons de travailler sur des thèmes transversaux, qui seront différents chaque année.
Ces thèmes intéressent notre discipline.

Les deux thèmes étudiés cette année sont :
- La densité et la congestion,
- La transformation et la mutation.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Documents soumis au droit d'auteur

Cette année, ces thèmes seront traités sur des contextes urbains très constitués, la ville avec son homogénéité apparente, mais qui en fait est multiple, hétérogène, métisse. Nous travaillerons sur le faubourg Saint-Antoine à Paris au premier semestre, sur la lagune de Venise au deuxième semestre.
L'année suivante, c'est-à-dire 2003-2004, nous choisirons un site rural.

programme
Sur un site de 8000 m², nous demanderons aux étudiants de répartir une centaine de logements et un jardin. Il faudra établir un plan d'ensemble, et des plans de logements aux typologies variées.

densité et congestion
La construction de logements produit des plans d'ensemble, des formes repérables, elle génère de la ville lorsqu'elle se situe dans des tissus constitués, elle forme un paysage urbain ou suburbain dans les périphéries ; elle s'inscrit dans un site et forme le paysage rural dans la campagne.
À chacune de ces situations se pose la question de la densité et de la congestion. Densification du site, congestion des programmes ; densification du plan d'ensemble, congestion formelle.

transformation et mutation
Les modes de vie sont en évolution très rapide,(la famille, le travail, les loisirs, écologie…) de ce fait, l'espace de l'habitation subit des modifications importantes. À ces nouveaux usages correspondent de nouveaux programmes. Nous proposons de travailler sur l'expérimentation de nouvelles typologies de logement, sachant que les innovations en matière de typologie se situent généralement à la marge.

Au deuxième semestre, nous proposons aux étudiants de troisième année de travailler sur un site à l'étranger. Nous travaillerons sur la lagune de Venise, en relation avec l'Ecole d'Architecture de cette ville.

Ce souhait de pouvoir travailler sur un site à l'étranger correspond avec un désir d'ouverture et d'intérêt à comprendre et à analyser d'autres pratiques. C'est l'occasion d'étudier des expériences différentes.

Le projet à l'étranger requiert une organisation particulière qui sera prise en charge par l'atelier, avec l'aide des personnes de l'administration qui ont la charge de ces questions. Le projet à l'étranger sera confirmé avant la fin décembre, il dépendra de l'implication de chacun.

un colloque
Afin de concentrer nos réflexions sur les préoccupations de l'atelier nous proposons d'organiser un colloque le thème général qui retiendra notre attention durant l'année. Ce colloque se déroulera sur une journée, il accueillera des intervenants extérieurs, ainsi que des enseignants de l'Ecole de la Ville et des Territoires.

A la fin d'un cycle d'enseignement, afin de pouvoir procéder à une évaluation de l'enseignement, nous souhaitons pouvoir publier un livret de bilan qui présenterait le travail des étudiants.

Tissu/logement/densité

enseignants
Pierre Granveaud, Laurent Israël

L'objectif de l'année est d'appréhender la notion de tissu urbain dans des situations très variées, de comprendre le rapport entre formes construites et formes urbaines. Cependant nous limiterons le champ d'intervention à des types de territoire facilement accessibles (de la ville au tissu périurbain).

Pour expérimenter cette variété, nous proposons de jouer sur deux critères constitutifs des formes urbaines : le lieu et la densité.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

L'expérimentation de chaque étudiant ne sera pas limitée à ces deux projets. Le changement de critère imposé pour chaque projet permettra une expérimentation croisée plus large et plus riche, une compréhension collective de la question.

projet de premier semestre (étudiant de 3e et 4e année)
Le projet s'inscrira dans un tissu urbain déjà (et fortement) constitué. Il portera sur une parcelle libre du tissu constitué choisi permettant la réalisation de 15 à 40 logements. Il s'agira de construire cette parcelle en tant que médiation entre édifice et ville.

Bien que la contextualisation ne doive pas être comprise comme une soumission à toutes les sollicitations, mais plutôt comme la mise en place rationnelle d'une intégrité typologique, il n'en reste pas moins que le contexte sera l'un des critères déterminants. Il y a fort à parier que, sauf exception, celui-ci dictera sa loi en ce qui concerne l'occupation, c'est à dire, en grande partie, en ce qui concerne la densité acceptable par le site en question.
Les étudiants rechercheront sous la conduite des enseignants des parcelles dans des tissus constitués aux densités variées : très dense, dense, moins dense.
Les étudiants comprendront que le logement (son organisation, sa densité) est ici particulièrement dépendant des raisons de la ville, c'est à dire du lieu.

projet de deuxième semestre (uniquement étudiants de 3e année)
Les enseignants choisiront un site plus ample que le précédent, permettant un travail d'organisation urbaine. Ce site sera dans un contexte, bien que peu construit, marqué (site périurbain). Le site sera le même pour tous les étudiants ; en revanche, la densité changera selon les projets.
Ici des raisons extérieures au site dicteront les choix de densité :
- Faible densité – cela pourrait venir d'une demande sociale, la maison individuelle, mais il s'agirait cependant de maisons individuelles aux parcelles très petites (habitat bas à haute densité).
- Densité moyenne : cela pourrait être une demande politique favorable à un urbanisme durable.
- Forte densité – le site est bordé par une voie ferrée sur laquelle est prévu un RER. Une gare sera crée en bordure du site choisi, incitant à un développement important. Cette situation pourrait être réservée aux étudiants de 4ème année qui pourraient alors développer du logement et/ou du tertiaire.

Les projets devront justifier le choix de densité effectué et donc des programmes traités, non du simple point de vue idéologique, mais du point de vue de la vraisemblance urbaine : accès, relation avec les tissus existants voisins, etc.

Les étudiants apprendront à travers ce projet combien et comment la densité est déterminante dans la production de formes urbaines : systèmes viaires, hauteurs, etc.

Des cours ponctueront ces projets sur les problèmes du logement et sur ceux de la densité. Pour le 1er semestre, deux intervenants pressentis : D.Voldman (EHESS) et B.Paurd (Paris-Belleville).

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

3 1 territoires

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Maisons et jardins

enseignant
Luc Baboulet

objectif
L'objectif du cours est l'étude du territoire dans sa dimension domestique à travers l'exemple de la maison moderne. Dans l'emboîtement d'échelles que constitue le territoire, chacune d'elles trace une frontière de compréhension. La maison est notre vision du monde à l'échelle domestique. Elle ne s'arrête pas à la porte du bâtiment. Elle permet de comprendre l'appropriation directe du contexte, sa domestication, les rapports de l'usage et du milieu sous-tendus par la culture.
En partant de l'héritage de Jefferson et de la culture américaine de la maison individuelle, puis en analysant les évolutions de ce type dans l'architecture moderne, le cours proposera ainsi une histoire des modes d'appropriation domestiques du territoire.

contenu
Maison et territoire :
1. Maison et jardin : un écosystème. La maison comme mode de domestication du territoire
2. Le problème de l'échelle. De la maison au territoire national : l'exemple américain

Culture domestique :
3. L'architecte comme anthropologue. Les derniers CIAM ; régionalisme et modernité
4. Le territoire comme lieu de culture. 3 parcours : Neutra, Schindler, Frey.
5. Un type et ses usages : maison et patio

Maison et technique :
6. La maison comme produit industriel, exemples et enjeux
7. Les techniques de la maison. Catherine Beecher et la naissance de l'ingénierie domestique
8. De la machine à l'environnement par la technique.
Le parcours d'un critique : Reyner Banham
9. La machine comme nouveau territoire. Les utopies domestiques, Füller, les années 60

Usage et paysage :
10. La maison comme paysage intérieur
11. L'usage du paysage. La maison moderne et la nature

12. Corps, maison, paysage

École d'architecture de la ville & des territoires en Marne-la-Vallée
Document soumis au droit d'auteur

3 1

architecture

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Théories et doctrines 1

enseignant
Laurent Marty

objectif
La question du positionnement par rapport au passé et de la liberté (assumée ou sous-jacente) par rapport aux pratiques architecturales antérieures fournit une grille de lecture particulièrement adaptée aux pratiques et aux doctrines architecturale du XVI° au XIX° siècle.
En abordant cette question on rend possible une lecture des motivations déterminantes et des motifs essentiels (spatiaux et ornementaux) de la production architecturale concernée.

contenu
1. Présentation générale du cours suivi d'une séance consacrée à la diffusion des ornements italiens sous Charles VIII et Louis XII. La pratique architecturale française entre tradition et apports externes de 1515 à 1560

2. De L'Orme.
De L'Orme et la confrontation du primat du langage formel à des expériences techniques et formelles audacieuses

3. Nouvelles d'Italie
La crise des dispositifs antiques en Italie. Borromini et Bernin ou l'explosion des schémas spatiaux.

4. «Le déréglement et la licence sans borne de l'Italie» Réception de l'architecture italienne au XVIIème siècle
Du cénacle des intelligents au Louvre de Perrault, émergence d'une spécificité nationale et nouveau corpus d'édifices exemplaires

5. Perrault entre autonomie intellectuelle et nouvelle autorité :
Des Dix Livres, à L'Ordonnance des cinq espèces de colonnes

6. La confrontation des architectes à un programme nouveau : L'hôtel particulier. La justification par l'antique dans le discours sur l'hôtel particulier : la doctrine face aux pratiques sociales de D'aviler à Jacques François Blondel

7. Ledoux ou la tragique rupture révolutionaire
Fondements doctrinaux, contexte politique, spécificités des ouvres idéales

8. Soane
Fractionnement spatial et références antiques à la Banque d'Angleterre, une nouvelle approche des références

9. .Schinkel et Pergame

10. Historicité et nouveaux programmes : Les prix de Romes et leur destin de Brogniart à Normand

11. La relecture du moyen-âge Français d'Arcisse de Caumont à Viollet le Duc et son rapport aux nouvelles doctrines (rationalisme structurel et éclectisme)

12. Séance finale
Rappel des différentes notions : corpus, dispositifs spatiaux, motifs, programme et synthèse des réponses à problématique

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

3 1

construction

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Energies, ambiances, environnement 1

enseignant
Hubert Pénicaud

objectif
Ce cours, développé en 2ème cycle, vise à donner une approche cohérente des enjeux et des moyens de la prise en compte de l'environnement, proche et lointain, dans l'aménagement de l'espace.
Tout d'abord, il situe les notions d'ambiances par rapport à l'humain : les paramètres physiques de l'ambiance sont mis en relation avec la perception, la santé et le confort.
Ensuite, il aborde les phénomènes qui gouvernent la constitution de ces ambiances, par interactions entre le site, l'usage de l'espace, et son aménagement ; il introduit les moyens architecturaux et constructifs et les systèmes permettant de maîtriser ces ambiances.
Enfin, il resitue l'acte constructif vis à vis de responsabilités plus larges de l'architecture, les impératifs de gestion durable des ressources, et développe les moyens d'analyse et d'amélioration des impacts de l'aménagement sur l'environnement.

contenu
Confort et santé
1.Echanges thermiques et confort hygrothermique

2.Rayonnement électromagnétiques et confort visuel

3.Transmission vibratoires et confort acoustique

4.Diffusion aérauliques, qualité de l'air et confort olfactif

Contrôle des ambiances du bâtiment
5.Prise en compte du site, effets microclimatiques

6.Propriétés de filtre thermique et acoustique de l'enveloppe

7.Géométrie du rayonnement solaire, orientation, occultations

8.Parois vitrées, optimisation énergétique et lumineuse

9.La masse, inertie thermique et récupération des apports

10.Ambiances et correction acoustique

11.Diffusion de l'humidité, condensation, rôle de la végétation

12.Etanchéité à l'air, contrôle de la ventilation naturelle et mécanique

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

3 1

construction

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Histoire de la construction 1

cours ouvert aux étudiants de l'Ecole nationale des ponts et chaussées

enseigant
Bertrand Lemoine

objectif
Passer en revue l'histoire des techniques de construction depuis les Egyptiens jusqu'au milieu du 19ème siècle

contenu
1. L'art de bâtir chez les Egyptiens. Etude de cas : les pyramides

2. L'art de bâtir chez les Grecs. Etude de cas : le Parthénon

3. La construction romaine. Etude de cas : le Panthéon de Rome

4. L'art roman et l'art gothique. Etude de cas : une cathédrale

5. La construction sous la Renaissance. Etude de cas : la coupole de Brunelleschi à Florence

6. La construction à l'âge classique. Etude de cas : les premiers traités de construction

7. L'évolution conceptuelle des années 1780. Etude de cas : Le Panthéon de Paris

8. L'architecture ordinaire au début du 19ème siècle. Etude de cas : la construction d'une maison par Mandar

9. La révolution des matériaux : fonte et fer. Etude de cas : le Pont de Coalbrookdale

10. Serres et verrières. Etude de cas : la serre de Kew Gardens

11. Les débuts de l'industrialisation. Etude de cas : Le Crystal Palace

12. L'enseignement de la construction à l'Ecole des Beaux Arts. Etude de cas : Rondelet et son traité

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

3 1

représentation

3h00 encadrées / semaine
3h00 de TD

Informatique

enseignant
Bradley Klingerman

objectif et contenu
Il est ici question d'aborder l'apprentissage des «outils informatique» sans dissocier celui ci du projet architectural. C'est pour, par, et autour du projet que s'élabore cet apprentissage. C'est impérativement dans une logique de projet, avec un «vouloir faire» que s'«envisage» l'utilisation des outils technologiques. Comment construire une pédagogie autour de ces outils qui s'attache autant à l'image (instantané) à ses modes de production, aux états intermédiaires et fugaces, non moins intéressant du projet en gestation ? Comment utiliser les outils informatiques pour que chaque étape nourrisse la maturation du projet et participe à sa communication dans un schéma d'organisation global ? Nous nous intéressons plus à développer des savoir-faire et des approches méthodologiques dans un contexte de projet, à initier des axes de recherche, qu'à dispenser la connaissance exhaustive d'un logiciel.
Chaque outil informatique est présenté pour la pertinence de sa fonction en rapport avec chaque phase du projet. Les aller-retour d'un outil à l'autre sont non seulement encouragés mais rendus nécessaire par les impératifs du projet.

Sans favoriser un outil ou logiciel sur un autre, les cours s'organisent autour du dessin du projet, de la maquette numérique et des techniques et applications de l'image.

dessin de projet
La représentation du projet et les conventions de dessin servent à communiquer les données précises. La base de ce module est la compréhension de l'information vectorielle, et comment ils peuvent accompagner le projet de la conception jusqu'au chantier par une gestion claire de ces données.

maquette numérique
L'usage de la maquette numérique, ici présenté avec le logiciel 3DMax, est présenté comme un processus de conception de projet. Cela peut suggérer et même démontrer les techniques de représentation réaliste, ce qui n'est pas le but de ce cours.
Le logiciel de maquette numérique est inséré au centre de notre démarche. L'information générée par ces outils peut être facilement réduite en dimension (vers le dessin descriptif en 2D ou l'image/collage) ou augmentée une fois (vers l'animation) ou plus (interface animée modifiable, réalité virtuelle...).

image/séquence/projection
Il s'agit du travail de l'image pour la création de «l'information» graphique et l'évocation d'un état «réel.» C'est la précision et la pertinence des données qui sont soit du support trouvé (internet, scan...) soit du support créé (photo numérique, maquette 3D...). Les outils de l'image fonctionnent sur les principes de l'ajustement, de l'accumulation et de la transparence. L'ajustement est un objet de transformation qui s'applique à un autre objet. L'accumulation est la méthode de construction d'image par empilement: celle-ci ressemble au montage. La transparence est une qualité que l'on donne à l'image ou à une partie et par sa souplesse, devient un véritable outil essentiel du montage.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est. Documents soumis au droit d'auteur

1

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

3

1 **projets** 68
1 **territoires** 68
architecture 69
2 **construction** 70
représentation 72

4

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

3

5

1 projets 00
1 cours de campus 00
promo 00
2 conditions 00
stage 00

6

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

3 2 projets

11h00 encadrées / semaine

enseignants
Odile Seyler et Philippe Gazeau, Pierre Granveau et Laurent Israël, Florence Lipsky, Fernando Montès

contenu
à définir selon les studios
cf p56 à 61 le cas échant

3 2 territoires

3h00 encadrées / semaine

Ville et urbanisme 2
espace public, génie urbain

enseignant
Bernard Landau

présentation du cours
Le présent cours, et les travaux dirigés qui l'accompagnent , concernent la question de l'espace public urbain.
Dans un contexte marqué par de multiples questionnements sur les nécessaires évolutions des pratiques professionnelles des métiers concourrant à l'aménagement du territoire, dont ceux de l'architecture et du paysage, l'approche de la notion d'espace public s'organisera ici autour de trois registres récurrents :

- un registre historique apportant quelques repères jugés indispensables pour la compréhension des processus mis en œuvre dans l'aménagement des villes à différentes époques

- un registre socio économique, prenant en compte les usages et les pratiques sociales de l'espace public, facteurs déterminants du fonctionnement des appropriations et de la gestion de ces espaces

- un dernier registre consacré aux méthodologies de projet mises aujourd'hui en œuvre dans cette discipline. Leur présentation sera faite à partir d'études de cas illustrant les questions posées, les méthodes de travail et les solutions retenues.

Compléments à 6 cours magistraux de 3 heures chacun, 6 séances de travaux dirigés sont conçues comme exercices d'analyse et d'application à partir d'un territoire déterminé.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

contenu
1. Présentation du cours,
Comment définir l'espace public aujourd'hui
Un territoire enjeu de projet

2. Le génie urbain au 19ème siècle, Paris 1800 –1853
La naissance de la voie publique

3. Le génie urbain au 19ème siècle, Paris 1853 – 1913
De la pratique à la théorie

4. Le génie urbain, Barcelone 1853 –1990
De Cerda à Bohigas

5. La pensée fonctionnaliste appliquée à la ville
Paris 1950 - 1977

6. Espace public et renouvellement urbain, démarches contemporaines

---

3 2 architecture

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours et 1h30 de TD

Habitation 1 : le logement, l'immeuble, la ville, l'habitation urbaine en France

enseignant
Jean-Jacques Treuttel

objectif
Le cours porte sur l'architecture domestique en France aux 19 et 20èmes siècles. Il explicite l'évolution de la distribution, l'inscription d'immeubles dans leur contexte et les rapports entre dispositifs spatiaux et structures constructives.

contenu
1. Habitations urbaines 17 et 18èmes siècles : constructions banales, hôtels aristocratiques, la naissance de l'immeuble d'appartements…

2. Le logement ouvrier 19ème siècle : groupement de maisons, caserne, phalanstère…

3. Percées haussmaniennes et immeubles de rapport (cours par personnalité extérieure)

4. Le logement philanthropique : la fondation Lebaudy

5. Le logement philanthropique : La fondation Rothschild, le concours rue de Prague 1904

6. Les cités-jardins (cours par personnalité extérieure)

7. Les HBM 1914 - 1930, la ceinture rose de Paris.

8. L'immeuble de rapport de l'entre-deux guerres.

9. La reconstruction.

10. Les grands ensembles, le concours de Strasbourg 1949.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

11. Les premières remises en cause des grands ensembles.

12. L'immeuble et l'architecture urbaine des années 70-80.

TD : études de cas : constitution d'un atlas «le logement, l'immeuble, la ville».

3 2 construction

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Histoire de la construction 2

cours ouvert aux étudiant de l'Ecole nationale des ponts et chaussées

enseignant
Bertrand Lemoine

objectif
Passer en revue l'histoire des techniques de construction de 1850 à 1950

contenu
1. La résistance des matériaux. Etude de cas : Navier et les ponts suspendus

2. L'essor du fer. Etude de cas : Les Halles de Paris

3. Les grands ponts en fer. Etude de cas : le viaduc de Garabit

4. Les grands espaces couverts. Etude de cas : la galerie des Machines de 1889

5. Les débats autour du fer. Etude de cas : la Tour Eiffel

6. L'acier : Etude de cas : les premiers gratte-ciel

7. La construction ordinaire vers 1900. Etude de cas : un immeuble parisien

8. Les débuts du béton armé : Etude de cas : Hennebique

9. La construction ordinaire vers 1925. Etude de cas : le cours d'Arnaud

10. Le béton entre deux guerres. Etude de cas : Perret et le Musée des Travaux Publics

11. L'acier et l'industrialisation dans les années 30-50

12. La construction ordinaire dans les années 50-60

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

3 2 construction

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Energies, ambiances, environnement 2

enseignant
Hubert Pénicaud

objectif
Ce cours, développé en 2ème cycle, vise à donner une approche cohérente des enjeux et des moyens de la prise en compte de l'environnement, proche et lointain, dans l'aménagement de l'espace.
Tout d'abord, il situe les notions d'ambiances par rapport à l'humain : les paramètres physiques de l'ambiance sont mis en relation avec la perception, la santé et le confort.
Ensuite, il aborde les phénomènes qui gouvernent la constitution de ces ambiances, par interactions entre le site, l'usage de l'espace, et son aménagement ; il introduit les moyens architecturaux et constructifs et les systèmes permettant de maitriser ces ambiances.
Enfin, il resitue l'acte constructif vis à vis de responsabilités plus larges de l'architecture, les impératifs de gestion durable des ressources, et développe les moyens d'analyse et d'amélioration des impacts de l'aménagement sur l'environnement.

contenu
Contrôle des ambiances du bâtiment (suite et fin)
1. Les systèmes énergétiques des bâtiments

2. Les systèmes d'information et de contrôle (Gestion Technique Centralisée, sécurités)

La qualité environnementale
3. Les critères et les acteurs de la qualité environnementale

4. Les grands équilibres planétaires : ressources, effet serre, ozone

5. Filières constructives, Analyse de Cycle de Vie, matériaux recyclés, renouvelables.

6. Durée de vie, obsolescence, maintenance, entretien, déconstruction

7. Impacts du chantier, chantier vert, sécurité

8. Consommations d'énergie, ratios, économies d'énergie

9. Energies nouvelles, perspective et intégration du bâtiment

10. L'économie de l'eau, gestion des eaux de pluie et des eaux usées, qualité des eaux

11. L'impact des transports, analyse de flux et rôle des réseaux

12. de la Haute Qualité Environnementale au développement durable, politiques urbaines

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

3 2 construction

1 semaine intensive

Séminaire structures

Co-production entre l'Ecole d'architecture de la ville & des territoires et l'Ecole nationale des ponts et chaussées

enseignants
Bernard Vaudeville (ENPC) et les enseignants du champ «Construction» de l'école d'architecture

objectif
Ce séminaire réunira l'ensemble des étudiants de 3ème année de l'école d'architecture et les étudiants de première année de l'ENPC. Il se déroulera dans les locaux des deux établissements. Les étudiants travailleront en groupes «mixtes» (ingénieurs / architectes).

3 2 représentation

3h00 encadrées / semaine
3h00 de cours

Histoire de la représentation

enseignant
Ivan Messac

objectif
Compréhension du rôle de l'objet dans l'espace

contenu
1. La Vision Perpendiculaire ou l'Anti-Miroir : C'est le temps de la préhistoire, l'autre n'est pas un autre moi-même, c'est un Autre : bison, élan…
C'est le temps du symbolique où toute représentation est codifiée et vue de profil, indiquant une orientation, une direction (Egyptiens, Assyriens...).
Ce monde arrêté est en mouvement

2. L'Absent : Celui qui doit partir, je dessine son ombre. Ainsi commence l'histoire du portrait

3. Le système par Rabattement (la position du Derviche) : Cher à l'enfance, on le trouve aussi dans des miniatures syriaques du 12ème siècle.
Il permet une représentation à 360° à partir d'un point radiant

4. A la croisée de l'Horizontal et du Vertical : De la tapisserie de Bayeux aux vitraux de Chartres.

5. Le regard Borgne

6. De l'opacité atmosphérique : La perspective aérienne d'Aristote à Vinci et au Titien, ou comment et pourquoi la vision s'estompe vers l'infini

7. Si le Monde était parfait : L'idéal révolutionnaire.
La symétrie ou le nombre d'or...

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

8. L'unité du Monde et la Fragmentation chromatique: A l'époque de l'invention du tube de peinture et de la photographie, on découvre la vision binoculaire. Le dessin devient plus valeurs que traits, la peinture abandonne le ton local et se fie aux impressions de l'artiste

9. 360 °: Le cubisme

10. La fenêtre était ouverte (je suis passé de l'autre côté)

11 & 12. Sans foi ni loi : De Kooning, Dubuffet, Jorn, Clemente, Basquiat, sans oublier les braquages de Picasso…

---

3 1 2

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Anglais

enseignants
Brenda Schaefer, Corine Levit, Mary-Margaret Amrouni, Lisa Corderoy

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
construction 00
représentation 00

2

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
construction 00
représentation 00

2

3

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
construction 00
représentation 00

4

1 **projets** 76
territoires 77
architecture 78
construction 79
séminaires 80

3

5

1 projets 00
cours de campus 00
momo 00
séminaire 00
stage 00

6

1 projets 00
cours de campus 00
momo 00
séminaire 00
diplôme 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

4 1 projets

11h00 encadrées / semaine

enseignants
Yves Lion et Christophe Delmar, Odile Seyler et Philippe Gazeau,
Pierre Granveaud et Laurent Israël, Florence Lipsky, Fernando Montès

contenu
c.f p 56 à 61

4 1 territoires

3h00 encadrées / semaine
3h00 de cours

Projet urbain

cours ouvert aux étudiants de l'Ecole nationale des ponts et chaussées

enseignant
David Mangin

contenu
1. Le projet urbain : définition, actualités, méthodes
   Les formes de croissance des villes jusqu'en 1950 : de l'îlot à la barre

2. Extension en grille :
   La théorie générale de l'urbanisation de Cerda et l'Ensanche de Barcelone
   Le plan de la commission de Manhattan

3. Extensions radioconcentriques
   Les faits urbains parisiens
   Le réseau haussmannien

4. Extensions par fragments
   De la terrace anglaise à la cité-jardin
   Le plan de Berlage (1924)
   Les siedlungen allemandes

5. Extensions par agglomérats
   Venise
   Tokyo

6. Formes et croissances des villes depuis 1950 : de l'îlot au secteur
   La convergence de Le Corbusier / USA / UK
   L'urbanisme de secteurs projeté et planifié : les villes nouvelles
   L'urbanisme de secteur pragmatique : le rapport Buchanan (1963)

7. Infrastructures et infra architectures
   Cluster City (Team X)
   Les derniers projets de Le Corbusier
   Les premiers projets de l'OMA

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document fourni au droit d'auteur

8. Infrastructures et formes urbaines en Europe et en France depuis 1980
   Réseaux (auto)routiers
   Urbanisme commercial
   Etalement urbain

9. Infrastructures et formes urbaines aux USA et en Asie depuis 1980
   Réseaux, urbanisme commercial et étalement urbain aux USA (Sunbelt)
   Réseaux, urbanisme commercial et congestion en Asie (Bangkok, Tokyo, Singapour, zones économiques spéciales en Chine)

10. Infrastructures et formes urbaines dans les pays en voie de développement
   Les termes de l'échange
   L'urbanisation des littoraux : entre effet de serre et tourisme (Bangkok, Le Caire)

11. Enjeux et débats
   Buchanan et après ?
   Réseaux et territoires
   Quelles architectures dans la ville de faible densité

Exposés Débats avec intervenants extérieurs.

---

4 1 territoires

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Sociologie de la ville

enseignant
Eric Macé

contenu

1. Introduction au regard sociologique : la ville invisible

2. Changements : les dynamiques non-intentionnelles de configuration urbaine

3. Stratégies : le partage social de l'espace urbain

4. Usages : braconnages, appropriations, détournements

5. Les quartiers populaires : histoire d'une marginalisation

6. Les beaux quartiers : stratégies de ségrégation

7. Les classes moyennes : stratégies de mobilité

8. Les classes moyennes : stratégies de mobilité

9. Les architectes : une créativité sous contrainte

10. Politique de la ville : esprit des lieux et espace public politique

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

4 1

construction

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Enveloppes

enseignant
Jean-François Blassel

objectif
Présenter les outils et concepts à la base des enveloppes contemporaines

contenu
1. L'enveloppe architecturale. Médiation, épaisseur, profondeur, construction

2. Introduction technique 1
Lumière et soleil, air et température, Les mécanismes de vieillissement, l'eau

3. Introduction technique 2
Sollicitations liées à la gravité, sollicitations sous forme de pression, sollicitations liées à des accélérations et à des mouvements

4. Introduction technique 3
Modularité et répétition, produits et fabrications, assemblages, montage, tolérances et mouvements

5. Cristal Palace. Modèle, les personnages et la scène, motif de base, structure et matériaux, fabrication et montage

6. La séparation de la structure et de l'enveloppe. Point de départ : l e Monadnock, l'école de Chicago, Louis Sullivan, Taut et Schaerbert, Gropius et Mies

7. La cité de verre. Friedrich Strasse, Farnsworth, IIT, Seagram

8. Mur rideau. Lever House, Mur rideau et architecture commerciale, Hong Kong et Shanghaï Bank

9. Bardages. Jean prouvé, Shawn Billings, Renzo Piano

10. Verre suspendu. Ipswich, La Villette

11. Membranes et filets. Frei Otto et Stromeyer, Münich, Deux Schlumberger, Imagination Headquarters

12. Enveloppes «intelligentes». Beaubourg et l'IMA, Fondation de Mesnil, Lloyd's, Klaus Daniels et l'architecture commerciale allemande

Ce cours se prolongera au deuxième semestre avec un «Séminaire enveloppes» intensif d'une semaine à temps plein.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

4 1

construction

3h00 encadrées / semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Techniques et assemblages 1

enseignant
Bruno Person

contenu
1. Les bétons. Constitutions - Performances - Matières

2. Géotechnique

3. Puits – Pieux- Longrines - Dallages

4. Soutènements – parois

5. Planchers

6. Systèmes structuraux en béton 1

7. Systèmes structuraux en béton 2

8. Systèmes structuraux mixtes : béton-acier

9. Systèmes caractéristiques de la construction en béton

10. Les enveloppes en béton

11. Les enveloppes en maçonnerie

12. Les enveloppes en pierres

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

4 1

séminaires

1h30 encadrées / semaine
1h30 de cours

Pour comprendre l'architecture contemporaine

cours ouvert aux étudiants de l'Ecole nationale des ponts et chaussées

enseignant
Jacques Lucan

contenu
1. L'ordre fermé – reconstruction1

2. L'ordre ouvert – reconstruction 2

3. Composition et townscape - France / Grande Bretagne

4. Fragmentation et articulations - Hollande

5. Construction et expression – le brutalisme

6. Web et Stem – les mégastructures

7. Canard et hangar décoré – Robert Venturi

8. Typologie architecturale et morphologie urbaine – Aldo Rossi

9. Ville archipel et îles architecturales – Oswald Mathias Ungers

10. Congestion et instabilité – OMA, Rem Koolhaas

11. Dimension fractale et profondeur de champ – Jean Nouvel

12. Esthétique de l'immanence – Herzog et De Meuron

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

4 1 2 séminaires

3h00 encadrées / semaine

un séminaire au choix parmis les quatre proposés

Séminaires : Paysages et infrastructures

enseignants
Hélenne Saudecerne, Elizabeth Veit

La question du paysage est abordée à partir du point de vue particulier de la rivière, du canal. Nous nous intéressons, ici, à la nature et qualité des relations qui lient l'appréciation des paysages aux notions d'hydrologie, de topographie et d'écologie. La rivière et le canal forment un réseau cohérent, vaste, ils confèrent au territoire son échelle. La dynamique de l'eau s'appuie, affecte, érode le sol et trace les lignes de plus grande pente. Ces premiers tracés constituent les fondements de tout paysage. L'hydrographie et la topographie forment en quelque sorte la matrice originelle à partir de laquelle s'organisent milieux et territoires.

Les paysages du fleuve (et du canal) s'organisent selon des dispositifs spatiaux extraordinairement diversifiés qui traduisent des cultures et savoir-faire précis. Leurs connaissance et approfondissement s'effectueront selon une approche généalogique. Les premières civilisations s'implantent sur des sites fluviaux pour répondre à leurs besoins (eau domestique, pêche, production d'énergie…), la configuration du bassin leur permet, parallèlement, le développement des échanges. A cette accumulation d'usages se superpose la nécessité de se protéger contre les aléas de la rivière.

Les ingénieurs qui mettent en place les grands équipements de régulation auront aussi le souci d'embellissement qui accompagne leur implantation. C'est la topographie qui servira de base à la mise en scène de ces ouvrages, révélant ainsi l'essence même de l'artifice du fleuve (ports et rampes, étagement des quais, jardins de représentation et perspectives, places royales puis équipements publics monumentaux…). Ces équipements influenceront durablement la forme urbaine mais aussi l'espace rural (canaux à point de partage, bassins de retenue, rigoles d'alimentation, souterrains …).

Aujourd'hui, la rivière intéresse de plus en plus une société soucieuse d'une qualité de vie tant dans ses usages que du point de vue de l'écologie. Les communes réhabilitent leurs friches industrielles et permettent aux berges de jouer le rôle de nouvelles centralités. «L'intercommunalité» s'organise pour assurer la continuité des cheminements le long de la voie d'eau. Ces enjeux, ceux que recouvre la présence du fleuve ou du canal en terme de paysages forment la matière de notre séminaire. Nous travaillons sur les doctrines du «paysage» par l'analyse de textes de référence, sur la connaissance des modèles et référents du métissage des cultures de ceux qui ont dessiné le fleuve : ingénieurs, urbanistes, architectes, paysagistes etc...

Parallèlement à l'acquisition de ce corpus, le premier semestre est consacré à la constitution d'outils : modes de représentation, réflexions sur des enjeux territoriaux, connaissance des acteurs,… afin d'aiguiser la capacité de l'étudiant à lire un paysage, à en décrypter les paramètres et les variables, à y reconnaître les accumulations et les effacements. Il devra apprendre à établir des problématiques personnelles suffisamment solides pour s'engager dans un projet de paysage, dans l'élaboration d'un programme ou la conduite d'une recherche.
Le deuxième semestre, axé sur la production d'un mémoire, permet l'expérimentation de ces outils en les éprouvant sur un sujet librement choisi.

École d'architecture de Paris & des territoires
Document soumis au droit d'auteur

Megalopoles et utopies, demain l'autarcie?

Sociologie - Morphologie urbaine - Doctrines - Politique

enseignants
Jean Taricat, Luc Baboulet, Pierre Chabart

Le gigantisme des mégapoles semble les avoir rendues ingouvernables. On y trouve, pêle-mêle, des zones résidentielles, des parcs industriels, des villages, des forêts, des plages, des gratte-ciels, des centres commerciaux, des centres historiques, de l'agriculture intensive, éparpillés, au hasard de la spéculation, en micro- territoires qui semblent indifférents les uns aux autres. Dans La ville générique Rem Koolhas a dépeint cette Mégapole comme une créature de science-fiction qui aurait, tel Frankenstein, échappé à ses créateurs. Pourquoi pas ! sauf à y regarder de plus près. Aujourd'hui, relativement enrichi (avec voiture et logement à soi), le citadin est majoritairement en mesure de choisir le cadre urbain où il souhaite résider. A son instar, l'entreprise a su bénéficier de la densification des réseaux de transports pour élargir aussi ses choix de localisation. D'un côté comme de l'autre une «ville à la carte» s'offre désormais à ses acteurs pour reprendre les termes de Robert Fishman ou ceux des rédacteurs de «La ville émergente». Elle propose un menu varié de cadres de vie, de modes de vie, auxquels correspondent une multitudes de formes urbaines, d' environnements résidentiels et de travail concurrents les uns des autres. Le résultat est une mosaïque de morceaux de ville sans projet d'ensemble, mais qui, cependant, dépendent tous d'une maille de réseaux rapides de transport. A cause de la dispersion de ses morceaux, on a vite décrié cette ville dépourvue de forme reconnaissable.
Pourtant leur dispersion ne suffit pas à condamner à priori ces environnements commerciaux, résidentiels, clos sur eux-mêmes, faits de parcs, d'atriums et d'impasses et qui, parkings mis à part, ressemblent étrangement aux visions utopistes, owenienne ou fouriéristes du 19^{eme}siècle. L'utopie résidentielle, commerciale, industrielle, imaginée par la société civile a toujours revêtu la forme d'une «ville dans la ville», comme les «passages», les grands magasins ou ces villas et impasses parisiennes «en marge de la ville» qu'évoque Bernard Rouleau dont rêvaient bourgeois et ouvriers du 19ème siècle.
Le fait n'est donc pas nouveau, mais son ampleur l'est. Fictions théâtrales de villages, de parcs ou d'artères commerçantes comme par le passé, l'isolat et l'enclave semblent en passe de devenir le mode d'urbanisation dominant de la mégapole.

Grâce à l'autoroute urbaine , le camionnage et l'automobile ont rendu n'importe quel terrain rural isolé urbanisable et spéculatif. Mais, s'il justifie l'étalement urbain, ce fait en lui-même n'explique pas la morphologie insulaire des opérations. Deux causes principales l'expliquent: d'une part la transformation, en cinquante ans, de la France en un pays de petits propriétaires (plus de 56% des français sont propriétaires de leur logement aujourd'hui et ce chiffre, croissant inexorablement, peut atteindre jusqu'à 87% comme dans certaines régions de l'Angleterre) auxquels se sont adressés une foule d'opérateurs immobiliers proposant isolément «résidence», «hameaux» ou «villages», agissant en micro-urbanistes et se nommant eux-mêmes du vocable, évocateur, d'«ensembliers urbains». D'autre part, à-côté d'eux, un urbanisme commercial, puissante coalition d'Intérêts immobiliers, imposait des centres plurifonctionnels de commerce et de loisir, clos sur eux-mêmes et sécurisés afin de protéger les valeurs foncières des différents partenaires. Durant cette période, urbanisme privé et petits propriétaires devinrent les acteurs majeurs de la suburbanisation; la «société civile» s'emparait de fragments urbains et l'Etat aménageur réservait son action à la construction des grandes infrastructures autoroutières.
Apparemment technique cette évolution est, en vérité, de portée politque. Elle illustre cette forme de «dépérissement» de l'Etat , que Proud'hon, Gramsci, Hannah Arendt ou J. Habermas ont annoncé tour à tour. Des firmes commerciales et industrielles («corporate») ou d'immobilier résidentiel ont imposé ça et là leurs formes urbaines insulaires.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

Par le tri du marché immobilier le citoyen-propriétaire a pu choisir de vivre avec des semblables dans de petits voisinages ; microcosmes égalitaires qu'il veut défendre des menaces d'une société qui ne l'est évidemment pas. Pour protéger ses valeurs immobilières, l'urbanisme commercial a réglementé et surveillé lui-même les espaces fréquentés par le public, et ce même motif a conduit les communautés résidentielles affinitaires à contrôler rues, jardins, impasses, dont ils sont les riverains ou les équipements dont ils bénéficient. Le marché immobilier produit ces associations ou «syndicats» de personnes physiques ou morales qui contrôlent ces espaces urbains partagés, ni publics, ni privés et qu'on ne peut qu'appeler «corporatifs». Politiquement parlant le petit propriétaire attend qu'un relais local achève son rêve autarcique de «vie entre égaux». C'est certainement un chaud partisan de la «démocratie locale» . Mais si aucun pouvoir, à l'échelle de la région-urbaine, légitimé par le suffrage, n'équilibre ce localisme étriqué on peut craindre une «féodalisation» rampante du territoire urbain, fabriquant des poches de pauvreté, sources de conflits auxquelles répondront d'autres poches, mais, elles, de sécurité.

Il faut étudier la transformation, physique, de l'espace public de ces enclaves résidentielles, commerciales ou d'affaires (environnements fictionnels totaux, introvertis et de statut privé la plupart du temps) mais aussi questionner cette «démocratie locale» qui naîtrait autour de corporations organisées de petits (et gros) propriétaires jaloux de leurs environnements que tente l'isolationnisme. S'il est exact que, de proche en proche, l'enclave corporative (corporate urbanism et corporate architecture) s'empare de la ville alors, pour penser le nouvel espace public, il faut relayer l'interrogation du géographe Jacques Lévy : comment délimiter, localement et régionalement, «l'espace légitime» ?

Trois cycles d'intervention animeront chaque semaine le séminaire:
J.Taricat - Mégapoles et utopies
Luc Baboulet - La maison: l'appropriation du territoire à l'échelle domestique
Pierre Chabard - la dimension théâtrale de l'urbanisme suburbain.

La préparation du mémoire commencera dès le premier semestre après discussion du choix du sujet.

La ville du loisir

enseignants
Eric Lapierre, Jacques Lucan, Emmanuel Pinard

Le séminaire que nous animons en quatrième année se caractérise à la fois par un objet d'étude et une méthode de travail précis.
Animé par deux architectes et un photographe, il se propose de croiser, en un même mouvement, une approche universitaire «classique» et une investigation photographique des territoires étudiés. Ce processus d'analyse vise à déconstruire les situations urbaines contemporaines en tentant de comprendre à quelles logiques et à quels types d'occupation du territoire elles correspondent. L'approche photographique, dans la lignée de la photographie documentaire, fait partie intégrante de la démarche de recherche afin, d'une part, d'autoriser une plus complète appréhension de ces situations et, d'autre part, de permettre aux étudiants d'acquérir une véritable culture de l'image qui leur permette de décrypter des paysages toujours plus façonnés par les images d'un imaginaire franchisé.

Cette année, prolongeant, tout en l'infléchissant, le travail de l'année dernière, le séminaire prendra comme thème «la ville du loisir». Le développement du temps libre de la classe moyenne, sous l'influence des 35 heures, la recherche de plus en plus systématique de plages de détente et de lieux à l'ambiance, à la fois, «cool», «sympa» et «authentique», semblent avoir d'importants effets sur l'image et la constitution de la ville contemporaine.
Le développement du tourisme, d'une part, sert aujourd'hui souvent de moteur de développement à de larges pans de territoire, comme en atteste le secteur 4 de Marne-la-Vallée, qui se cristallise autour du parc d'attraction Eurodisney.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

D'autre part, au-delà des lieux directement dévolus au tourisme, l'aménagement urbain tend à être de plus en plus fortement influencé par le monde du loisir, comme le montrent des réalisations apparemment aussi différentes que la protection architecturale et urbaine de la colline de Montmartre, la création estivale de Paris-Plage, les réalisations de promoteurs tels qu'Appolonia, le centre commercial de plein air Bercy-Village, ou les restaurants à thèmes.

C'est à la description et à la compréhension de cette ville du loisir que le séminaire a choisi de se consacrer cette année, à travers l'étude d'une série de sites ou de thèmes qui nous permettront de mieux l'explorer, la cerner, et la définir. A la fin de l'année scolaire, une exposition rendra compte du travail effectué.

Comme les années précédentes, le séminaire se déroulera sur deux plages horaires distinctes : une le lundi après-midi, consacrée à des cours, des analyses de textes et des échanges de points de vue ; une autre, le jeudi en fin de matinée, plus spécialement consacrée à l'approche photographique du territoire, là aussi sous la forme de cours et d'échanges nourris entre enseignants et étudiants.

La ville-monde en crise

enseignant
Marc Armengaud

Chaque séance sera ouverte par un cours magistral approfondissant les thèmes du séminaire, relayé par un invité (ou parfois la projection d'un documentaire), et clos par une présentation du travail de mémoire en cours par deux étudiants (au premier semestre : récit des recherches bibliographiques, expérience de terrain et définition du sujet d'étude. Au second semestre : présentation détaillée de l'avancée de leur travail de mémoire). L'année sera rythmée par plusieurs rendus écrits, jalonnant les étapes de recherche, de construction d'un plan, et de la rédaction. Il sera attendu de l'étudiant un mémoire de maîtrise (80 pages) traitant d'un sujet précis et approfondi (avec une enquête de terrain), dont la dimension sociologique recoupe la thématique du séminaire, et qui manie pour la démonstration, plusieurs registres de savoirs et de méthodes d'analyse. Urbanisme, architecture seront ré-envisagées dans les problématiques des sciences humaines, mais aussi de la littérature, du cinéma ou de l'histoire de l'art. La définition du sujet choisi par chaque étudiant, et le travail préliminaire d'enquête (terrain et bibliographie) seront donc décisifs.

thématique, la ville-monde en crise
Reprenant le thème du séminaire consacré les années précédentes à la violence urbaine, je souhaite l'élargir aux différents conflits ouverts ou latents de l'urbanité moderne : la socialisation des espaces de l'exclusion (habitat précaire, renaissance des bidonvilles), l'intégration et la mobilité (déterritorialisation), les conflits d'échelle du territoire (de la perte des repères ville/campagne aux enjeux de la régionalisation à l'échelle de l'UE, ou encore la globalisation), le primat technique de l'aménagement contre l'environnement, les stratégies d'aménagement par la périphérie, les types de traitement des conflits dans les villes non-européennes...
A chacune de ces perspectives correspondent des conditions sociales originales qui font la réalité des villes, et convergent vers une redéfinition de la co-existence.
Les principales catégories en jeu feront l'objet d'une analyse historique, anthropologique, philosophique, économique et politique, pour prendre leur sens plein dans le contexte de la sociologie urbaine.
Ce qui va se dégager c'est la réalité de la ville comme environnement, et pas seulement organisation des activités et des flux (stockage ou accessibilité), la ville comme champ humain qui se comprend aussi comme construction d'images, d'imaginaires, et de mythes.Décrypter la fonction de ces dimensions non explicites de la ville, c'est se replacer dans l'espace vécu, perçu, c'est ressaisir les dimensions du bâti et de la programmation pour les enrichir.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Observer la ville là où elle est en situation limite, de rupture ou de mutation, c'est prendre la mesure de la dynamique du territoire, au-delà de ses divisions classiques.
S'appuyant à la fois sur des études sociologiques, des pratiques d'architectes ou d'urbanistes confrontés à ces enjeux, mais aussi en rassemblant les témoignages des acteurs du terrain (collectivités, ordre public, associations), le séminaire se développerait dans les directions suivantes :

points chauds et failles latentes : détermination des espaces types où la ville créée de la violence, du rejet, du conflit, de la contestation. Détermination des temps types de la déviance (nuit, adolescence, chômage…). Analyse des qualités propres à ces espaces, et des politiques d'urbanisme qui les ont produits. Par exemple, les enjeux de la réhabilitation des quartiers difficiles : détruire ou réaménager?

myhthe ou réalité, la représentation des conflits urbains : déviances et refus, violence, insoumission, toxicomanie, criminalité.... Au travers des grands supports de représentation sociale (presse, cinéma, littérature) confrontation des mythes urbains (globalisation, insécurité, immigration,…) à la réalité sociologique mesurée par des enquêtes scientifiques. Décryptage.

les réponses aux crises urbaines : politiques de l'Etat et des collectivités, le monde associatif. Dans les quartiers sensibles, à l'école, dans les centres de «rééducation civique», dans le cadre d'associations, se développent des actions parfois contradictoires, du fait de la concurrence des différents acteurs, et de leurs divergences d'intérêts. Etude des enjeux de démocratie locale, et des tentatives de redéfinition de la citoyenneté.

ceux qui sortent du jeux : victimes de ces crises urbaines, ou en rupture. L'étude porterait ici sur les différents types de marginalité dans la ville contemporaine. Que cette situation d'alternative soit subie (sdf, réfugiés), ou délibérée (squats artistiques ou occupations polémiques, sans papiers), culturelle (roms) ou ponctuelle (raves, manifestations anti-mondialistes).

Plusieurs intervenants réguliers participeront au séminaire, dont :
Hugues Jallon, philosophe et sociologue, éditeur aux Editions de la Découverte, travaille sur les questions de violence sociale et de la citoyenneté.
Nicolas Guilhot, chercheur au CNRS en économie politique, spécialiste de l'adaptation des groupes minoritaires aux contraintes du marché, dans les pays de l'est en dans le tiers-monde.
Luc Qwjazinski, sociologue et géographe (université de Strasbourg, dirige la Maison du temps à Belfort), mène recherches et expérimentation en site urbain sur les questions d'aménagement du temps, et de la ville nocturne.
Djamel Klouche, architecte urbaniste (AUC et enseignant à l'EAV), confronté aux défis de la réhabilitation des quartiers de logement social.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Documents soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

3

1 projets 00
1 territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

4

1 projets 88
1 territoires 88
architecture 89
2 construction 91
séminaires 80

3

5

1 projets 00
1 cours du campus 00
morno 00
2 séminaires 00
stage 00

6

1 projets 00
1 cours du campus 00
morno 00
2 séminaires 00
diplôme 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

4 2

projets

10 jours à temps plein réservés

Projet intensif

enseignants
à determiner

objectif
Le deuxième semestre de la deuxième année de deuxième cycle s'organise un peu différemment des précédents afin de permettre aux étudiants de se concentrer principalement sur le mémoire de fin de cycle. Le temps généralement réservé au projet est dévolu à l'élaboration de ce mémoire, à l'exception d'une période de projet intensif (10 jours à temps plein) et du séminaire enveloppe (1semaine à temps plein)

contenu
en attente

4 2

territoires

3h00 encadrées /semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Le territoire aménagé et ses infrastructures

enseignant
Stéphane Hirschberger

objectif
Le cours propose d'aborder en 12 séances l'histoire et l'actualité d'infrastructures qui fondent, construisent et façonnent le territoire. Ce sont des infrastructures liées au déplacements des hommes (la route, l'autoroute, le train, les aéroports), d'autres qui naissent d'activités économiques (le tourisme), de besoins vitaux (l'adduction d'eau, l'énergie), de nécessités politiques (la défense).
Au-delà de la présentation et de la démonstration du lien étroit qui se tisse entre l'évolution de l'outil infrastructurel et la construction du territoire, le cours s'attache à faire comprendre comment une «culture des infrastructures» et donc une pratique particulière du projet s'est développée dans l'histoire, notamment du 20ème siècle.
Le cours dessine enfin les contours de ce que peut être la place de l'architecte dans la construction critique de cette culture, donc dans l'aménagement du territoire.

contenu
1. L'eau 1 : Le transport fluvial
Introduction générale, l'exemple du canal du Midi.
Présentation du sujet de TD

2. Les infrastructures portuaires
2 ports européens : Marseille et Lisbonne

École d'architecture de la Ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

3. Routes et autoroutes 1
Histoire de la route et des autoroutes

4. Routes et autoroutes 2
Les infrastructures en ville, le boulevard de la Goële

5. L'eau 2 : l'assainissement
L'exemple de Nîmes

6. Le rail 1 : le chemin de fer
Histoire du réseau, actualités (l'exemple du TGV sud-est)

7. Le rail 2 : les transports en commun
L'exemple du tramway de Lisbonne et du tramway St Denis-Bobigny

8. L'aéronautique
Histoire de 2 aéroports parisiens. L'actualité de Roissy

9. Les infrastructures touristiques
La transformation d'une station balnéaire en Vendée

10. Les Infrastructures militaires
La ville et la guerre

11 & 12. Les Infrastructures énergétiques
L'électricité et le nucléaire en France aujourd'hui

---

4 2 architecture

3h00 encadrées /semaine
1h30 de cours - 1h30 de TD

Usages de l'habitation

enseignant
Lionel Engrand

objectif
Exposer, analyser et comprendre les usages et les pratiques de l'habitation

contenu
1. Logement et habitat : un état des savoirs

2. Usages de l'habitation et doctrines architecturales

3. L'invention du confort : naissance d'une forme sociale au XIXe siècle (cours n°1)

4. L'invention du confort : naissance d'une forme sociale au XIXe siècle (cours n°2)

5. Habitation et logement dans les premiers CIAM (1928-1937) : les aléas d'un modèle universel

6. La maison individuelle : discours «savants» et «désirs» des habitants (1925-1960)

7. Le «confort pour tous» : une histoire du logement des années cinquante

8. Les Habitants de l'innovation architecturale et urbaine
Les héritiers de l'Unité d'habitation de Marseille. Taille minimum (programme LQCM), taille maximum (J. Nouvel) : la valeur des mètres carrés.
Cultures de l'habitat et distributions comparées.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris Est Document soumis au droit d'auteur

9. La «Bande active» (Y. Lion arch).
Naissance, application et évolution d'un concept, de Villejuif à Champs-sur-Marne

10. Alvaro Siza à Porto et a Evora. Conception et réception de la densité dans les typologies de maisons en bandes.

11. Demande sociale et promotion privée

12.La mixité sociale en question : l'exemple de la maison Radu à Saint-Nazaire

Cours 1 à 7 : Lionel Engrand
Cours 8, 9 et 10 : Jean-Michel Léger
Cours 11 : Anne Debarre
Cours 12 : Monique Eleb ou Jean-Louis Violeau

---

4 2

architecture

1h30 encadrées /semaine
1h30 de cours

Théories et doctrines 2

enseignant
Eric Lapierre

objectif
Le cours propose, pour chaque séance, de découvrir, non seulement un état de la pensée architecturale à une époque donnée, mais aussi un aspect de l'architecture plus général, qui peut trouver des prolongements jusqu'à l'époque contemporaine. De sorte que les étudiants perçoivent très manifestement le fait que les problématiques architecturales traversent le temps pour trouver des expressions différentes en fonction d'un état de la culture et de la technique d'un moment donné. Un cours qui met donc en évidence le double mouvement de l'histoire : d'un côté la discontinuité de certaines " découvertes ", de l'autre les continuités liées à la nature profonde de la discipline architecturale.
Chaque séance repose sur une grande figure qui illustre particulièrement clairement une problématique à une époque donnée, à partir d'un nombre limité de bâtiments qui seront expliqués de manière détaillé en mettant toujours en évidence le lien entre doctrine architecturale et construction matérielle.
La dernière demi-heure sera consacrée à une présentation plus concises de bâtiments qui se réfèrent aux précédents ou qui illustrent la même attitude à une époque plus proche de nous.

contenu
1. Viollet-le-Duc : rationalisme constructif et architecture pittoresque (+ Labrouste, Durand, Guimard, etc.)

2. Karl Friedrich Schinkel : classicisme et pittoresque (+ Mies, Kollhoff, etc.)

3. John Soane : relation à l'histoire, éclectisme historique, question du monument et de la préservation (+ Riegl, Rossi, etc.)

4. Antoni Gaudi : expressionnisme et pensée constructive (+, Horta, Gehry, etc.)

5. Adolf Loos : le revêtement (+ Wagner, Nouvel, etc.)

6. Auguste Perret : l'ossature (+ Albert, Piano, Vacchini, etc.).

École nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée
Document protégé par le droit d'auteur

7. Le Corbusier : l'espace plastique et l'architecture machiniste (+ Gropius, Terragni, Criani, etc.)

8. Mies van der Rohe : l'indétermination (+ Johnson, les Smithsons, etc.)

9. Team 10 : la fabrication de la complexité (+ Constant, Crimson, etc.)

10. Louis Kahn : la pièce, la structure la lumière, (+ Guadet, Rewal, etc.)

11. Robert Venturi : le laid et l'ordinaire (+ Jencks, Grave, Herzog et de Meuron, etc.)

12. Rem Koolhaas : la congestion et l'instabilité (Hood, MVRDV, etc.)

---

4 2 construction

1h30 encadrées /semaine
1h30 de cours

Matières et structures

enseignant
Marc Mimram

objectif
Expliciter les liens entre techniques constructives et architecture à travers des exemples de bâtiments et d'infrastructures du 20ème siècle.

contenu
1. Leçon inaugurale

2. Maçonnerie et texture : de Choisy à Hennebique

3. De la géométrie au chantier : A. Gaudi

4. Rigueur et construction : de Perret à Kahn

5. Maçonnerie et mise en œuvre

6. Assemblage et discontinuité : de Nervi à Lafaille

7. Structures métalliques au XIXè siècle

8. Du Cristal Palace aux Grandes Halles

9. Structures légères du XXè siècle

10. Pliages et laminages : de Mies Van der Rohe à J. Prouvé

11. De la transparence à la façade habitée

12. Les murs rideaux

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

4 2 construction

1h30 encadrées /semaine
1h30 de cours

Techniques et assemblages 2

enseignant
Bruno Person

contenu
1. La construction en acier

2. Systèmes structuraux en acier 1

3. Systèmes structuraux en acier 2

4. Systèmes structuraux en acier 3

5. Systèmes caractéristiques de la construction en acier

6. Les enveloppes en acier 1

7. Les enveloppes en acier 2

8. Les calculs pratiques : prédimensionnement

9. Interfaces

10. Façades vitrées

11. Verrières

12. Synthèse des détails

T.D. 1
Un petit projet construit en acier. De l'architecture à la construction : la conception, les assemblages, les détails des enveloppes en acier.
T.D. 2
Transparences. Projet mixte acier - béton - verres.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

4 2 construction

1semaine réservée à temps plein

Séminaire enveloppes

enseignant coordinateur
Jean-François Blassel

objectif
Complement du cours «Enveloppes» du premier semestre, ce séminaire réunira l'ensemble des étudiants de troisième année de l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires.
Il se déroulera dans les locaux de l'école.

1 1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2 1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2 3 1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

4 1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

3 5 1 projets 95
cours du campus 95
momo 95
2 séminaire 96
stage 94

6 1 projets 00
cours du campus 00
momo 00
2 séminaire 00
stage 00

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

5 1

stage

Stage

Le stage est organisé en cours d'études, au début du 3ème cycle.
Il dure un semestre et a pour but de provoquer une immersion totale de l'étudiant dans la vie professionnelle.

Néanmoins, ce stage doit être libre et critique. C'est à dire qu'il ne peut être considéré comme un emploi mais bien comme une occasion pour l'étudiant d'observer, de comprendre, d'apprendre et d'exercer son regard critique.
Il sera indemnisé selon la loi.

Le stage est un acte pédagogique essentiel. Il sera placé sous la responsabilité des enseignants de l'école membres de la commission des stages.

L'étudiant stagiaire pourra saisir l'opportunité de tous les débouchés du métier d'architecte pour choisir son organisme d'accueil.
C'est la commission de stage de l'école qui accepte ou non la thématique du stage et qui contrôle le rapport de stage de l'étudiant (obligatoire) et l'évaluation de l'organisme d'accueil sur l'étudiant.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

5 2 projets

8h00 encadrées /semaine

enseignants
à préciser

contenu
à préciser

5 2 cours du campus

3h00 encadrées /semaine

contenu
en attente.

5 2 momo

3h00 encadrées /semaine
3h00 de cours

Maîtrise d'oeuvre
Maîtrise d'ouvrage

enseignant
Marie-Josée Zerbi

objectif
Apporter à de futurs professionnels les notions nécessaires pour comprendre la fabrication d'un projet dans un contexte donné.
Les aider à situer leur travail et celui des autres.
Un cours magistral apportera des notions générales.
Une étude de cas complétant chaque cours les affinera.

contenu
Introduction - terminologie des acteurs, contrats, outils, produits.
Grille pour analyse d'opérations de construction.

1. La fonction de maître d'ouvrage

2. Le Droit de la maîtrise d'ouvrage, de la promotion immobilière : contrats et limites

3. La fonction de maître d'œuvre

4. Le droit de la maîtrise d'œuvre, le droit de l'architecture : contrats et limites

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

5. Montage et suivi d'une opération de construction - marchés publics

6. Montage et suivi d'une opération de construction - marché privés

7. Politiques du logement

8. Financement du logement

9. «Réhabilitation, humanisation, rénovation urbaine, restauration»

10. L'articulation du foncier et de l'immobilier

11. La maîtrise d'ouvrage urbaine / le financement de l'urbanisme / politiques urbaines

Etudes de cas :
1. Présenter projet, acteurs, détailler relations MO et MA, expliquer les liens contractuels, les outils, situer le projet dans contexte politique, économique et social

2. Intervention d'un des principaux acteurs (MO, MA, politique, financier, etc.)

---

5 2 séminaire

8h00 encadrées /semaine

Séminaire de troisième cycle, première partie

un séminaire au choix parmis les trois proposés

objectif
Le séminaire doit être considéré comme le lieu de l'expression vivante de la matière théorique de l'école. Il prolonge les thèmes de l'enseignement qui a précédé. Il est l'occasion pour l'étudiant de travailler sur un sujet précis et de produire un mémoire encadré par un des enseignants.
En outre, séminaire(s) et laboratoire de recherche appliquée entretiendront d'étroites relations.

Le mémoire de 3ème cycle est l'occasion pour l'étudiant de faire la preuve de ses capacités de théorisation et d'approfondissement d'une question particulière liée à la problématique générale abordée dans le séminaire qu'il aura choisi.

Ce mémoire est à distinguer de la partie écrite fournie par l'étudiant au moment du diplôme. Néanmoins, il doit être l'occasion pour l'étudiant de commencer à élaborer une réflexion en vue du diplôme.

Ce mémoire sera encadré par un des enseignants du séminaire et élaboré dans la cadre de ce séminaire, il fera l'objet d'une soutenance devant un jury final mais la notation prendra en considération le suivi du travail sur les 2 semestres de séminaire (5ème & 6ème année).

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Développement durable

enseignants
Jean-François Blassel, Hubert Penicaud

contenu
Dans les 40 prochaines années, la taille de l'humanité doublera.
Les ressources de la planète et sa capacité à les régénérer sont déjà lourdement mises à contribution.
Absorber ce formidable accroissement de population planétaire en améliorant sa qualité de vie passe par une nouvelle attitude vis à vis de la nature.
Cette proposition remet en cause un grand nombre des pratiques acceptées aujourd'hui, dont la façon d'aménager notre cadre de vie et les abris de nos activités.
L'architecture seule ne suffit bien sûr pas à garantir que notre culture évolue dans le sens d'un plus grand respect de notre environnement naturel mais elle peut grandement contribuer à rétablir certains équilibres aujourd'hui menacés.

Le séminaire développement durable voudrait être le lieu où nous examinerons les prémices et explorerons les grandes lignes d'une nouvelle forme de pratique fondamentalement architecturale, inscrite dans une logique de développement durable.
La réflexion sur les relations que peuvent entretenir architecture et développement durable est un puissant moteur d'invention et peut renouveler la définition de la qualité architecturale.
Ce n'est pas ni un sujet exclusivement technique ni une question relevant purement de la prescription mêmes si les projets qui se réclament d'une démarche écologique demandent souvent une mise en œuvre de la technique plus aiguisée que celle de projets conventionnels.

thèmes
- bâtiments à basse énergie et hautes performances
Quelles sont les implications de ces objectifs pour la morphologie et pour l'organisation des bâtiments mêmes. Appel à des stratégies passives ou à des enveloppes intelligentes.
Recherche de l'efficacité thermodynamique des machines appelées à servir le projet.
- ressources renouvelables
Emploi de sources d'énergie inépuisables (soleil, vent, vagues,...) et de sources de matériaux qui se renouvellent (bois, végétaux,...) ou disponibles en très grandes quantités.
- recyclage : disparition des déchets
Dans les cycles organiques, les déchets d'un processus alimentent le processus suivant. C'est beaucoup plus rarement le cas pour les processus d'origine humaine (surconsommation des ressources et empoisonnement de l'environnement). Peut-on imaginer les bâtiments en fonction de leur capacité à être réemployés, en petits morceaux, au-delà de leur durée de vie attendue.
- énergie incorporée
Au fur et à mesure que la consommation énergétique des bâtiments décroît, la quantité d'énergie incorporée dans ceux-ci au moment de leur construction devient de plus en plus importante.
Dans certaines conditions, il est possible de classer les matériaux en fonction de leur énergie incorporée.
- durabilité et indétermination
Il s'agit de préserver non seulement nos ressources mais aussi nos bâtiments anciens.
Pour nos bâtiments futurs, ceci demande une approche plus générique vis à vis de l'organisation spatiale et fonctionnelle des projets, un désintérêt des modes, une sorte de robustesse généralisée.
- cycle de vie
La vue à long terme de l'architecture peut être confortée par des approches économiques déjà pratiquées comme l'analyse du cycle de vie qui rend compte tous les aspects de l'existence du bâtiment -- depuis l'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication des matériaux qui le composent, à son chantier, son utilisation énergétique pendant sa vie utile,

École d'architecture de Ville et de territoires
Document soumis au droit d'auteur

jusqu'à la facilité avec lequel il peut être démoli et ses matériaux recyclés –.
- appartenance
Les projets n'existent pas dans l'abstrait. Ils sont conçus comme l'intersection d'un réseau de relations plutôt que comme un objet auto suffisant.
- accès et contexte urbain
Les transports, notamment automobile, sont, après le bâtiment, la plus grande source de consommation d'énergie. Le plus vert des bâtiments n'a aucun sens si y accéder consomme une quantité absurde d'énergie.
La situation d'un bâtiment en regard des moyens d'accès et de sa proximité à d'autres types de fonction est critique du point de vue de sa contribution à un développement durable. Chaque ville crée autour d'elle une gigantesque empreinte écologique, définie comme l'aire géographique nécessaire pour la nourrir, fournir les matériaux nécessaire pour la construire et la faire fonctionner, absorber ses déchets et reconvertir son dioxyde de carbone en oxygène. Peut-on réduire l'empreinte écologique de nos villes?
- santé et bonheur
Beaucoup de bâtiment qui sont mauvais pour leur environnement mais aussi mauvais pour leurs occupants. (sick building syndrome)
- communauté
Exemplarité et valeur pédagogique de l'architecture verte.
Rapports avec le tiers-monde.

modalités pédagogiques
Un texte à lire/un thème à étudier pour chaque séance.
Séances fonctionnent sur un cycle de trois partageant un thème commun, en interne pendant deux d'entre elles, puis avec un intervenant extérieur pour la troisième.
La bibliographie du cours est disponible à la bibliothèque de l'école.

Infrastructures, forme urbaines et architectures

enseignant
David Mangin

premier semestre
Le séminaire propose des cours (D. Mangin) et des interventions réalisées par des universitaires et des professionnels sur les thèmes suivants :

1. les villes à l'épreuve de la mondialisation
- schémas de développement post et neo-coloniaux
- les modèles radioconcentriques en constante recomposition
  . un double mouvement migratoire vers la ville et hors ville
  . les termes de l'échange
- infrastructures, formes urbaines et urbanisme de secteurs
  . les viaducs de Tokyo, Osaka, Bangkok…
  . les «sois» de Bangkok
  . les motorboxes de pékin, la croisée de Shanghai
  . les express-ways de Singapour
- des littoraux en profonde mutation
  . la transformation des cotes par la logistique
  . les héliotropismes méditerranéens : les contradictions cairotes
  . les contradictions cairotes : l'Afrique urbaine entre influences et résistances
  . la géographie a l'épreuve des réseaux (inter)continentaux et de nouveaux droits internationaux
2. un modèle oculte, l'urbanisme des secteurs
- une origine commune : le mouvement anti-urbain
- une recherche convergente
  . les USA et l'unité de voisinage
  . les anglais et l'adaptation de la ville à la voiture
  . le rapport Buchanan (1963) et la transformation des villes
  . le Corbusier : une influence multiforme
- un modèle émergent planifié
  . Chandigarh (1948-1952) ; la convergence
  . des applications planifiées : les villes nouvelles

École d'architecture de Paris-Belleville & des territoires
Document soumis au droit d'auteur

- des résurgences : cluster city (1952-1955) :
3. la ville sectorisée
    . et dieu créa l'automobile
- le réseau autoroutier
    . la motorisation
    . les procédures
    . les coûts, délais et acteurs
- la classification des voies
    . un héritage des grands ensembles
    . la classification administrative
    . la dé classification
- modes de croissance des villes et réseau (auto)routier
    . essai de typologie
    . de la ville radieuse à la ville radiante, de l'îlot au secteur
    . un inter secteur problématique
    . un vide programmé
4. la ville franchisée
    . le grand monopoly
- les aires commerciales
    . une diversification progressive : restauration, hôtellerie, multiplex
    . la localisation
    . le redéploiement
- les parcs
5. la ville individualisée
- les maisons individuelles
    . un produit, des procédures
    . configurations de lotissements
    . un communautarisme a la française
    . le contrôle public contre l'hétérogénese
    . la demande et l'offre
- du rural a l'urbain
    . la mutation des campagnes et des villages : Dinan/Trébédan
    . le péri urbanisation d'une ville : Châlons-sur-Sôane/Chatenoy-le-Royal
    . lotissements et nature : la Teste/Arcachon
- les logiques du marketing urbain
6. la faute à l'Amérique ?
- modes de vies et modes de villes américaines
    . la construction du consommateur
    . des mutations urbaines
- la synergie public/privé
    . les activités commerciales
    . la maison familiale
- autopia, e-topia, utopia
7. Buchanan, et après ?
    . scénarios de l'ultra-libéralisme
    . scénarios de mobilité : le cas français
- urbanisme de traces versus urbanisme de secteurs
    . les villes développées
    . les villes en voie de développement
- les nouvelles frontières du projet urbain
    . désenclavement routier, enclavement social
    . une ville passante ou des «environnements sécurisés» ?
    . du bon usage du vide
    . la moyenne par défaut
- s'affranchir de la ville franchisée
    . hétérogénéités et sédimentations : vers la ville métisse

Les étudiants devront effectuer deux notes de lecture, la traduction d'un article et un compte-rendu d'une intervention extérieure.

second semestre
Des travaux dirigés permettront d'interroger, d'illustrer et d'actualiser les connaissances acquises sur le territoire Est et Nord-Est de la région parisienne et de préparer d'éventuels sujets de diplômes ou de recherches ultérieures sur cette région.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Temps, territoire et architecture

enseignants
Luc Baboulet, Valéry Didelon

contexte
L'un des dangers inhérents à l'ère de la suburbanisation est celui d'une indifférenciation grandissante des territoires et des paysages.
Aucune époque, en effet, n'a aussi complètement re profilé le territoire à son image ni autant asservi le paysage à ses préoccupations, et cela dans un temps qui est à l'échelle d'une vie d'homme. Depuis quelques décennies déjà, ce n'est plus la forme des villes qui «change plus vite que le cœur d'un mortel» (Baudelaire) mais celle des régions et du monde.
La mondialisation des usages et la globalisation des échanges affectant aussi bien la nature des constructions du territoire (leur vocation) que les techniques, les méthodes et les modèles de leur mise en œuvre, une sorte de paysage de l'époque tend à imposer partout sa syntaxe et sa sémantique particulières. Le problème, dès lors, n'est plus seulement celui que soulignait déjà le physicien Werner Heisenberg il y a plus de cinquante ans, à savoir que le monde entièrement habité, entièrement façonné, ne renvoie plus à l'homme, partout, que sa propre image.
Le risque est désormais que cette image se réduise aux deux dimensions d'un présent sans étoffe, et que le paysage entièrement suburbanisé permette de plus en plus difficilement aux individus et aux groupes de se chercher ou de se projeter dans la l'épaisseur temporelle des territoires.

thème
Le temps devrait donc être regardé comme une dimension essentielle du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. Un site ou une situation est autant un complexe temporel qu'une matrice spatiale. Toute portion de l'écorce terrestre, qu'elle soit d'abord rurale, urbaine, suburbaine, vague, industrielle ou post-industrielle, etc. est toujours une combinaison, une tension particulière de souvenirs explicites ou latents (d'activités, d'évènements ou de modes d'occupation passés, enregistrés par des traces ou des vestiges matériels, et par des représentations), d'usages et de pratiques actuels (pas toujours tous lisibles à première vue) et d'attentes ou d'expectatives (incertitudes et vacances, rêves, manques, signes de nouveaux possibles). Les situations construites ne servent donc pas simplement de cadre au déroulement d'actions et d'évènements temporels, elles sont elles-mêmes produites par ces évènements et par ces temporalités, qu'elles réfléchissent à leur tour. Beaucoup d'opérations d'architecture, de paysage ou d'urbanisme, trop étroitement assujetties aux impératifs du seul présent ou d'un futur programmé, ignorent ces tensions temporelles et contribuent ainsi à l'aplatissement des lieux et des territoires. Est-ce-là une chose inéluctable ? Les projets ne pourraient-ils au contraire explorer, rendre visible et même accentuer l'épaisseur temporelle des sites et des situations ? Quels outils de réflexion l'histoire de l'architecture et des jardins peut-elle offrir à cet égard ? Et les théories du patrimoine, de la restauration ou de la réhabilitation ? Et la philosophie ? Et l'art contemporain ? Telles sont les questions que le séminaire s'efforcera d'aborder et cela dans deux directions :

1. Art de la mémoire
En analysant la façon dont les projets contemporains d'architecture d'urbanisme ou de paysage instruisent la mémoire des sites, nous essaierons de dégager les principales rhétoriques ou techniques qu'ils mettent en œuvre pour explorer, mettre en scène ou construire cette mémoire.
Il s'agira également, en situant ces rhétoriques par rapport aux débats des historiens, des géographes et des théoriciens ou critiques contemporains du paysage, d'examiner dans quelle mesure elles poursuivent, voire renouvellent, les différentes traditions philosophiques qui ont posé la question des rapports entre espace et mémoire.

2. Art d'espérer
Si les nouvelles couches que nous ajoutons au palimpseste territorial peuvent parfois assécher sa mémoire, et interdire tout commerce avec ses dimensions passées, elles peuvent aussi, et d'un même geste, figer son avenir..

École nationale supérieure d'architecture de Versailles
Droits réservés © 2010 pour le texte et l'image : l'auteur

Le séminaire, s'intéressera donc, progressivement, à cette autre dimension d e la temporalité qu'est l'économie du futur. Là encore, nous essaierons de mettre en évidence les différentes lectures, conceptions ou représentations de l'avenir qui sous-tendent ou que véhiculent les projets, en nous livrant à une réflexion critique sur les techniques de la «programmation».

méthodes
Ce séminaire ayant lieu dans une école d'architecture, nous souhaiterions qu'il se développe comme un laboratoire d'analyse graphique où soient mobilisées voire améliorées toutes les techniques de représentation qui permettent d'explorer et de manifester cette épaisseur temporelle des sites et des réalisations et de présenter l'intervention comme une transformation. Nous nous efforcerons donc d'examiner et de faire travailler ces différentes techniques (qui peuvent venir de l'archéologie, de la cartographie, de la restauration, ou des méthodes de relevé et de projection actuellement développés en architecture, en urbanisme ou en paysage) à une meilleure élucidation de la dimension temporelle d'un certain nombre de site ou de réalisations exemplaires. L'ambition du séminaire/laboratoire sera ainsi, notamment grâce au travail des étudiants, de constituer un catalogue d'exemples et de références, et ce faisant, de développer les nouveaux outils de projection d'une architecture du temps.
Ce catalogue devrait faire l'objet d'une publication périodique à la fin de chaque année, à l'usage des étudiants de l'école.

organisation
Les séances du séminaire partiront d'une série d'ouvrages théoriques qui, à leur manière et sur différents plans, ont entrepris cette investigation dans le temps des situations construites et de leur construction.
Les principaux sont :

Kevin Lynch, *What Time is this Place ?* (1972)
Colin Rowe & Fred Koetter, *Collage City* (1978)
John Brinkerhoff Jackson, *The Necessity for Ruins and Other Essays* (1980)
André Corboz, *Le Territoire comme palimpseste* (1983) et *autres essais* (à paraître)
Bruno Fortier, *La Métropole imaginaire* (1989)
Christine Boyer, *The City of Collective Memory* (1994)
Simon Schama, *Le Paysage et la mémoire* (1995)
Clemens Steenbergen & Wouter Reh, *Architecture and Landscape* (1996)
Rob Aben & Saskia de Wit, *The Enclosed garden* (1999)
Rem Koolhaas, *The Harvard Project on the City* (in Mutations, 2000)

D'autres séances porteront sur différents artistes dont le travail entre en résonance directe avec nos préoccupations
Robert Smithson, *The Complete Writings* (Jack Flam edit., 1996)
Gordon Matta-Clark, GMC: a Retrospective (1985)
Éric Rohmer, *L'Anglaise et le Duc* (2001)
Photographes (à définir)

Enfin un certain nombre d'arpenteurs des territoires suburbains contemporains seront invités à venir témoigner de leurs expériences.
Boris Sieverts
Büro für Städtereisen (Cologne)
Stalker (Rome)
Mitchell Rasor (New Hampshire, USA)

École d'architecture de la ville & des territoires à Paris Est
Documents mis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

1

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

2

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
représentation 00

4

1 projets 00
territoires 00
architecture 00
2 construction 00
séminaires 00

3

1 projets 00
cours du campus 00
momo 00
2 séminaire 00
diplôme 00

6

1 projets 104
cours du campus 106
momo 106
2 séminaire 96
diplôme 108

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

6 1 projets

8h00 encadrées /semaine

Un équipement au-dessus du boulevard périphérique à Paris

Projet commun ENPC (collège GCC) 3ème année / EAVT 6 ème année

enseignants
Marc Mimram, François Leclercq

Le projet permet aux étudiants ingénieurs et architectes de se retrouver autour de la démarche de conception tant urbaine, que structurale.
Il s'agit donc de définir ensemble une stratégie de projet qui puisse donner lieu à une hypothèse de structure conçue, dimensionnée et calculée pour être confronter au projet architectural en développement.

La synthèse est le projet commun entre les étudiants architectes ou ingénieurs.

Le programme consiste à réaliser un équipement sportif et culturel en couverture du Boulevard périphérique Sud à Paris entre les portes de Châtillon et de Vanves.

Dans cette partie ou la périphérie est un creux par rapport à la ville, une couverture acoustique est actuellement à l'étude. Nous voudrions la compléter d'un projet urbain de lien entre Paris et les villes voisines en y installant un équipement partagé.

Il s'agit d'une salle de sport et de spectacle prenant appui sur les piédroits de l'ouvrage qui aura été couvert pour donner lieu à un espace public en relation direct avec l'équipement.

Le programme est polyvalent sports-spectacles et devra permettre d'accueillir :
- les rencontres sportives de niveau national et international dans le domaine des sports d'équipe en salle,
- l'organisation de manifestations culturelles, de spectacles (professionnels et amateurs) pour un potentiel de spectateurs d'environ 3 000 places,
- les activités scolaires, les associations de proximité, et les clubs.

Un programme détaillé de l'équipement sera remis aux étudiants, il pourra être complété des besoins dégagés par l'analyse urbaine.

déroulement pédagogique
Afin que les étudiants ingénieurs ne soient pas «spectateurs» du développement du projet architectural et qu'ils ne restent pas dans l'attente du dimensionnement à faire d'une structure souvent imaginée tardivement dans le déroulement des études, ils seront chargés de concevoir une ou plusieurs solutions génériques dimensionnées en fonction des matériaux choisis.
Cette conception d'enveloppe commencera dès le début du projet pour donner lieu à une maquette de structure au bout de 6 séances qui sera confrontée au projet.
Les étudiants étudieront différentes hypothèses de schéma structural et de matériaux.
Le projet final se fera dans la synthèse entre structure et architecture, entre les contraintes techniques (acoustique, lumière, thermique, phasage et construction…) et les enjeux urbains soulevés par l'équipement.

École nationale supérieure d'architecture de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Un réseau de circulations douces pour la cité Descartes à Marne-la-Vallée

Projet commun ENPC (collège VET & GCC) 3ème année / EAVT 6 ème année

enseignant
Pierre Gangnet

Ouvert aux étudiants de 6ème année de l'école d'architecture ce cours/projet se fera, au long du premier semestre 2002-2003, en binôme avec des élèves de 3ème année de l'école des ponts et chaussées (départements «ville, environnement, transports» et «génie civil et construction».

Les enseignants sont Pierre Gangnet pour l'école d'architecture et Nicolas Louvet (adjoint au président du département VET) pour l'école des ponts.

Le travail s'effectuera en équipes mixtes, 2 +2.

En leur donnant un encadrement régulier, des enseignements introductifs et une liste de personnes ressources, l'ambition est de conduire les étudiants à insérer un réseau de circulations douces (cycles, piétons, etc.) dans la cité Descartes.

Le projet demandera des réponses tout autant techniques qu'environnementales et urbanistiques.

En d'autres termes, outre les aspects liés à l'interconnexion des différents modes de déplacement, si l'objet est bien de déterminer tracés et inscriptions du réseau dans l'espace public de la cité selon des enjeux sociaux-économiques qui seront à préciser. Il sera également demandé un authentique travail d'élaboration technique des parcours, de leur constitution physique, de leur éclairage, etc.

L'offre d'un tel réseau répond à la fois aux politiques de déplacements qui visent à développer les modes de proximité et au manque de lisibilité, en tant que «ville de proximité» auquel la cité Descartes est confrontée (Paris à 15 minutes, le boulanger à plus de 5 minutes des logements).

Ainsi ce travail de projet, parce qu'il vise à apporter des réponses à des enjeux d'actualité permettra une valorisation des travaux des étudiants non seulement sur le capacité d'analyse mais également sur leur force de proposition.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

6 1 cours du campus

3h00 encadrées /semaine

Un cours à choisir parmis :

à l'Ecole nationale des ponts et chaussées
- Semaine d'ouverture : tenségrité
  R. Motro
- Semaine d'ouverture : matériaux innovants
- Histoire des techniques de l'innovation
- Villes, techniques et territoires
- Mutations urbaines et modes de vie
  M. H. Bacqué
- Droit de l'urabnisme
  Y. Jegouzo
- Construction des ouvrages de génie civil
  J. Combault
- Economie de la construction
  J. Carassus

à l'Université de Marne-la-Vallée
- Sociologie urbaine (maîtrise)
  F. Godard
- Sociologie urbaine (licence)
- Sociologie générale (maîtrise)
- Sociologie de la modernité (licence)
  J. M. Denis

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

6 1 momo

3h00 encadrées /semaine
3h00 de cours

Maitrîse d'oeuvre
Maîtrise d'ouvrage 2

enseignant
Pierre Chevrière

objectif
Offrir aux étudiants une vision du groupe professionnel qui ne soit pas refermée sur les pratiques libérales

contenu
1. Les architectes français, les Européens, informations internationales
2. Les maîtres d'œuvre, la concurrence
3. Les «marchés « de l'architecture
4. Les maîtres d'ouvrage
5. Le cas «particuliers»
6. Les prescripteurs d'architecture, les entreprises
7. Le secteur public «habitations»
8. Le secteur public «équipements»
9. Les investisseurs. Notions d'économie générale
10. Diversification, redéploiement: les employeurs de l'architecte

Exposés / débats :

1. L'insertion professionnelle 1 (étude Planistat)
2. L'insertion professionnelle 2 (études Rhône Alpes et Nantes)
3. Un exemple de service à l'emploi : «Archibat» et le marché de l'emploi
4. Les concours
5. La loi MOP
6. Les stratégies «d'offre»
7. L'évolution informatique, l'Internet
8. L'exportation, 10. Diversification vers la scénographie
9. les observatoires économiques 1 : l'Ordre
10. les observatoires économiques 2 : le Ministère de la Culture
11. les observatoires économiques 3 : INSEE, DAEI, FNB, etc.
12. Prêts et assistance aux montages financiers 1
13. . Prêts et assistance aux montages financiers 2
14. PACT-ARIM
15. l'ANAH
16. l'AMIL et les ADIL
17. le cas particulier des bâtiments agricoles
18. La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales
19. Paris, la RIVP et l'APUR
20. Les HLM

---

6 1

séminaire 8h00 encadrées /semaine

Dernière partie du séminaire de troisième cycle

Cf. 2ème semestre de la première année de 3ème cycle.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est Document soumis au droit d'auteur

6 2 diplôme

8h00 encadrées /semaine

Diplôme

Les étudiants soutiendront leur projet de fin d'études avec un jury approuvé par l'Ecole d'Architecture de la ville et des territoires et selon ses conditions.

Une seule session annuelle de diplôme est organisée (juin).

Déroulement
Passage en commission de diplôme au semestre 1 de la 6ème année, avec présentation d'un document explicitant le sujet ainsi qu'une proposition de jury.

A partir du moment où le sujet de diplôme de l'étudiant a été accepté, il est prévu 4 séances de critique intermédiaire d'une heure en présence du jury de l'étudiant constitué de 2 enseignants de l'école. La 5ème séance de critique est celle de présentation au diplôme.

La soutenance du diplôme ne peut intervenir qu'après validation de l'ensemble des modules du troisième cycle.

Le jury de la soutenance est constitué du jury initial (deux enseignants de l'école), d'un enseignant de l'école ne connaissant pas le projet et participant à d'autres jurys de la même session, ainsi que d'un enseignant extérieur choisi par l'école et ne connaissant pas le projet.
La personnalité compétente extérieure est au choix de l'étudiant.

Concentré en un semestre, le diplôme impose une présentation de 3 A0 accompagnée d'une maquette. Le jury est donc organisé autour d'une session unique de diplôme et de l'exposition de l'ensemble des projets présentés lors de cette session.

En cas d'échec, l'étudiant peut se présenter une fois seulement à une autre session.

Nota : Les 4 séances de critique et la séance de diplôme sont planifiées par le bureau de la coordination des diplômes. Un livret du diplômant sera remis à chaque étudiant potentiellement diplômant dans le mois suivant la rentrée.

École nationale supérieure de la ville et des territoires Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

Remerciements

Le présent livret n'aurait pu voir le jour sans le concours de Laurence Madrelle et Amélie Boutry qui ont réalisé la conception graphique

Julien Samani qui à contribué à sa réalisation par la mise au point de la couverture

Alia Daouk et Tom Uféras qui ont aidé à la progression de la conception graphique au long de leur stage chez LM communiquer

Antoine Neto, étudiant de l'école, qui a assuré le secrétariat de rédaction et l'éxécution

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
Document soumis au droit d'auteur

10-12, avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne
tél. 33 (0)1 60 95 84 00
fax 33 (0)1 60 95 84 00
vt@marnelavallee.archi.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Ecole d'architecture
de la ville & des territoires
Paris Est
Document soumis au droit d'auteur